

source rentrée le
6/12/12 dans la base
de données ZNIET
00140000-



ERG 2010 Résumé

État des Réserves du GONm

Septembre 2009 à août 2010

François Jeanne et Gérard Debout

avec la collaboration des conservateurs et des gardes

Groupe Ornithologique Normand

181 rue d'Auge 14000 Caen

Mars 2011



428
ENV



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU 14/03/2010
00 - DOCUMENTATION
N° D'INVENTAIRE : 4980



ERG 2010 Résumé

État des Réserves du GONm

Septembre 2009 à août 2010

François Jeanne et Gérard Debout

avec la collaboration des conservateurs et des gardes

Groupe Ornithologique Normand

181 rue d'Auge 14000 Caen

Mars 2011





Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayant droit, ou ayant cause, est illicite aux termes de la loi du 11 mars 1957 qui n'autorise les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privées du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

Le code de la propriété intellectuelle (JO du 3 juillet 1992) s'applique à cette publication tant en ce qui concerne les articles L111-1 à 5 que les articles L112-1 à 4 et les suivants.

Sommaire

Sommaire	1
Remerciements	2
Table des illustrations.....	3
I. Bilan global des réserves ornithologiques du GONm	4
1. Présentation et administration du réseau des réserves du GONm	4
2. Animations	9
3. Accueil de stagiaires	10
4. Intérêt patrimonial des réserves	10
5. Bilan des espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial.....	12

Remerciements

L'ensemble des conservateurs et des gardes-animateurs des réserves tient à remercier les personnes et organismes qui ont, cette année encore, participé au bon fonctionnement du réseau des réserves ornithologiques du GONm :

Partenaires financiers¹ :

- DREAL de Haute et de Basse-Normandie,
- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) directions Bocages Normands,
- Conseils Généraux de l'Eure et de la Manche,
- Communes de Carolles, Flers, Vauville, Vire, Val-de-Reuil et Poses,
- CEMEX,
- Veolia eau.

Partenaires techniques :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie directions Bocages Normands,
- Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord,
- Marine nationale,
- CEMEX,
- EDF,
- DREAL de Haute et de Basse-Normandie,
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche (DDTM 50),
- Direction Départementale des Territoires de l'Eure (DDT 27),
- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Eure,
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB),
- Communauté de Communes de la Hague,
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE),
- Syndicat mixte de la base de plein air et de loisir de Léry-Poses,
- Conservatoire du Littoral,
- Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL),
- Syndicat Mixte Calvados Littoral Espaces Naturels (SMCLEN),
- Communes de Carolles, Flers, Meuvaines, Val-de-Reuil, Poses, Vauville, Vire, Berville-sur-Seine, Anneville-Ambourville,
- Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN),
- Société Civile Immobilière (SCI) des Îles Chausey,
- Comité Régional Conchylicole (CRC),
- Réserves Naturelles de France (RNF),
- Antenne régionale du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB),
- Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN),
- Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA),
- Association syndicale des bas fonds du bassin de la Taute,
- Société des sciences naturelles et de mathématiques de Cherbourg,
- Association de défense de la vallée du Lude et la Villa Éole,
- Maison de la Baie de Vains,
- Offices de tourisme de Carolles et du Val-de-Reuil,
- Ensemble des propriétaires des terrains inclus dans des réserves.

¹ La hiérarchie de la liste précédente n'est pas liée à la hauteur des subventions accordées au GONm.

Table des illustrations

Figures :

Figure 1 : Localisation des 30 réserves ornithologiques du GONm en Normandie.....	5
Figure 2 : Statuts des réserves du GONm et surfaces associées.....	8
Figure 3 : Évolution du nombre de SAO de fulmar boréal sur les réserves du GONm.....	13
Figure 4 : Évolution du nombre de couples de grand cormoran sur les réserves du GONm.....	13
Figure 5 : Évolution du nombre de couples de cormoran huppé sur les réserves du GONm.....	14
Figure 6 : Évolution du nombre de couples de goéland marin sur les réserves du GONm.....	14
Figure 7 : Évolution du nombre de couples de goéland brun sur les réserves du GONm.....	15
Figure 8 : Évolution du nombre de couples de goéland argenté sur les réserves du GONm.....	15
Figure 9 : Évolution du nombre de couples de mouette tridactyle sur les réserves du GONm.....	16
Figure 10 : Évolution du nombre de couples de mouettes mélanocéphale et rieuse sur la Grande Noé.....	16
Figure 11 : Évolution du nombre de couples de sterne pierregarin sur les réserves du GONm.....	17

Tableaux :

Tableau I : Liste des réserves ornithologiques du GONm, conservateurs et salariés responsables.....	6
Tableau II : Propriétaires, statuts et superficies des 30 réserves ornithologiques du GONm en Normandie.....	7
Tableau III : Bilan des animations sur les réserves du GONm en 2010.....	9
Tableau IV : Bilan des oiseaux marins nicheurs sur les réserves du GONm.....	12
Tableau V : Bilan des ardéidés nicheurs sur les réserves du GONm.....	18
Tableau VI : Bilan des grèbes et des rallidés nicheurs sur les réserves du GONm.....	19
Tableau VII : Bilan des anatidés nicheurs sur les réserves du GONm.....	20
Tableau VIII : Bilan des limicoles nicheurs sur les réserves du GONm.....	20
Tableau IX : Bilan des rapaces nicheurs sur les réserves du GONm.....	21
Tableau X : Bilan des non-passereaux nicheurs sur les réserves du GONm.....	21
Tableau XI : Bilan des passereaux nicheurs sur les réserves du GONm.....	22
Tableau XII : Bilan des dortoirs normands de grand cormoran.....	23
Tableau XIV : Bilan de l'hivernage des ardéidés des réserves du GONm.....	23
Tableau XV : Bilan de l'hivernage des grèbes et des rallidés des réserves du GONm.....	24
Tableau XVI : Bilan de l'hivernage des anatidés des réserves du GONm.....	24
Tableau XVII : Bilan de l'hivernage des limicoles des réserves du GONm.....	24
Tableau XVIII : Bilan de l'hivernage des rapaces des réserves du GONm.....	25

I. Bilan global des réserves ornithologiques du GONm

1. Présentation et administration du réseau des réserves du GONm

En 2010, le réseau des réserves ornithologiques du GONm compte **30 réserves**.

Une nouvelle réserve a été créée, dans le Calvados, sur la commune de Saint-Sylvain. Une autre réserve a, quant à elle, été supprimée du réseau, il s'agit du marais de Graye et de Vers-sur-Mer.

Les réserves se répartissent géographiquement ainsi : 15 dans la Manche, 8 dans le Calvados, 1 dans l'Orne, 2 dans l'Eure et 4 en Seine-Maritime ; elles sont localisées sur la carte de la page suivante (**Figure 1**).

Toutes les informations concernant les conservateurs bénévoles et les salariés responsables des réserves sont synthétisées dans le **Tableau I**. Les changements de conservateur sont indiqués en gras.



Figure 1 : Localisation des 30 réserves ornithologiques² du GONm en Normandie.

² Les réserves des marais du Cotentin et du Bessin sont au nombre de six : M14, M15, M17, M18, M19 et M21.

Tableau I : Liste des réserves ornithologiques du GONm, conservateurs et salariés responsables.

Nb : En gras dans le tableau, les nouvelles réserves ou les réserves ayant changé de conservateur.

Réserve	Responsable du réseau :		Salariés		
	Gérard Debout		ERG et animation du réseau : François Jeanne		
			Bénévoles	Gardes salariés	Salariés responsables
1	M01	Tombelaine	Luc Loison		Rosine Binard
2	M02	Tirepiéd	Jean Collette		
3	M03	Falaises de Carolles	Paul Sanson	Sébastien Provost	
4	M08	Nez-de-Jobourg	Philippe Allain		
5	M10	Tatihou	Alain Barrier	Régis Purenne	
6	M11	Saint-Marcouf/ Île de Terre - Bernard Braillon	Gérard Debout	Régis Purenne	
7	M14	Saint-André-de-Bohon	Alain Chartier	Régis Purenne	
8	M15	Graignes /Près de Rotz			
9	M17	Montmartin/Cap			
10	M18	Montmartin/Pénème			
11	M19	Saint-Hilaire-Petitville/Caréculée			
12	M21	Graignes/Les Défends-J. Frémont			
13	M20	Rade de Cherbourg	Jocelyn Desmares	Régis Purenne	
14	C01	Saint-Pierre-du-Mont	Gilbert Vimard	Régis Purenne	
16	C04	Colombières	Alain Chartier	Régis Purenne	
17	C05	Le Gast	Thierry Lefèvre		
18	C06	La Dathée	Stéphane Lecocq		
19	C07	Saint-Martin-Don	Thierry Lefèvre		
20	C10	Bréville-les-Monts	Claude Jacob		
21	C11	Biéville-Quétiéville	Eric Robbe		
22	C12	Saint-Sylvain	Jacques Girard	James Jean Baptiste	
23	O02	Flers	Étienne Lambert		
24	M04	Chausey	Gérard Debout	Sébastien Provost	
25	M07	Mare de Vauville	Joëlle Riboulet Éric Robbe Gérard Debout	Thierry Démarest	
26	E01	Grande Noé	Christian Gérard	Virginie Radola et Matthieu Lorthiois	Fabrice Gallien
27	E04	Corneville-sur-Risle	Bernard Lenormand		
28	SM1	Antifer	Yannick Jacob		
29	SM2	Fécamp	Gilles Le Guillou		
30	SM4	Paluel	Gilles Le Guillou		
31	SM5	Berville-sur-Seine	Baptiste Regnery	Virginie Radola et Matthieu Lorthiois	

Tableau II : Propriétaires, statuts et superficies des 30 réserves ornithologiques du GONm en Normandie.

Codes	Réserves	Propriétaires	Statuts	Superficie
M01	Tombelaine	Domaine privé de l'État <i>CEL</i>	Convention avec la commune de Genêts <i>à revoir avec le CEL</i>	4 ha
M02	Tirepied	Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	2 ha
M03	Falaises de Carolles	CEL et propriétaires privés	Convention avec le CEL et le SyMEL, convention avec la commune, location	18 ha
M04	Îles Chausey	SCI	Convention avec la SCI pour la partie terrestre, convention avec la SCI, le CEL et le SyMEL pour le domaine maritime	68 ha
M07	Mare de Vauville	CEL, commune et propriétaire privé	Réserve Naturelle Nationale délégation de gestion confiée au GONm	60,25 ha
M08	Nez-de-Jobourg	Propriétaire privé adhérent du GONm	Convention avec le propriétaire	6 ha
M10	Île Tatihou	CEL	Convention en attente de signature avec le CEL et le SyMEL	5 ha
M11	Île de Terre/Saint-Marcouf	Domaine privé de l'État <i>à revoir</i>	Convention avec le MNHN	3,5 ha
M14	L'Ermitage	GONm	Propriétés GONm	154,97 ha
M15	Les Prés de Rotz			
M17	Le Cap			
M18	Pénème			
M19	La Caréculée			
M21	Les Défends-Jeanne Frémont			
M20	Rade de Cherbourg	Domaine privé de l'État	Convention avec la Marine Nationale	Linéaire 4 km et superficie d'environ 2 ha
C01	Saint-Pierre-du-Mont	Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	Linéaire 1 km
C04	Colombières	GONm	Propriété du GONm	2,28 ha
C05	Le Gast	Institution Interdépartementale du Bassin de la Sienne, propriétaires privés	Convention avec l'AAPPMA et les propriétaires	4 ha
C06	La Dathée	Commune de Vire	Convention avec la commune	4 ha
C07	Saint-Martin-Don	Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	11 ha
C10	Bréville-les-Monts	Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	0,77 ha
C11	Carrière du Grand Trait à Biéville-Quétiéville	Société SCTA	Convention avec SCTA	5 ha
C12	Saint-Sylvain	GONm	Propriété GONm	4 ha
O02	Flers	Commune de Flers	Convention avec la commune	32 ha

...Suite

Codes	Réserves	Propriétaires	Statuts	Superficie
E01	Grande Noé	Établissement public Foncier de Normandie	Convention de gestion avec le syndicat mixte de la Base de Plein air et de loisir de Léry-Poses	67 ha
E04	Corneville-sur-Risle	GONm	Propriété du GONm	24,44 ha
		Propriétaire privé	Convention avec le propriétaire	4,25 ha
SM1	Antifer	Propriétaires privés	Convention avec les propriétaires	Linéaire 1,5 km
SM2	Cap Fagnet – Fécamp	Commune de Fécamp et propriétaires privés	Convention avec la commune et les propriétaires	43 ha
SM4	Paluel	EDF	Convention avec EDF	55 ha
SM5	Berville-sur-Seine	Commune de Berville-sur-Seine, Cemex et propriétaires privés	Convention avec Cemex et la commune	64,51 ha

Au total, le GONm intervient sur plus de 643 ha pour la protection de l'avifaune normande. Les modalités de classement (gestionnaire par convention, propriétaire-gestionnaire) des terrains sont présentées dans le tableau précédent et sur la figure suivante.

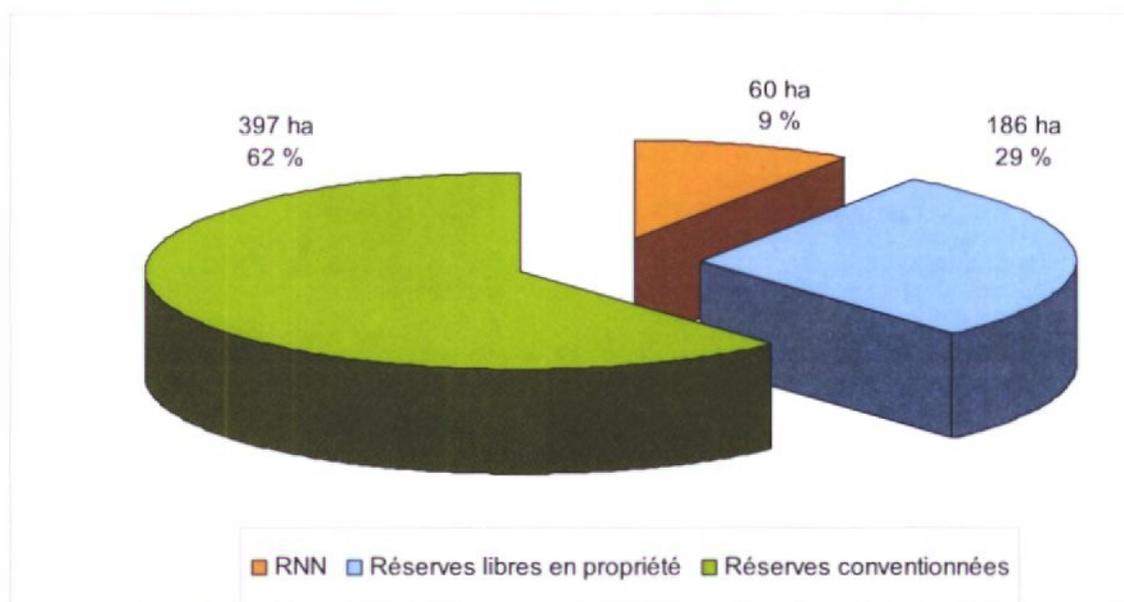


Figure 2 : Statuts des réserves du GONm et surfaces associées³.

³ NB : Les linéaires de falaise d'Antifer et de Saint-Pierre-du-Mont ne sont pas pris en compte.

2. Animations

Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature. Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie. Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum (www.gonm.org) et sur des dépliants spécifiques. Le bilan des animations pour la saison 2009-2010 est présenté dans le tableau suivant.

Tableau III : Bilan des animations sur les réserves du GONm en 2010.

Réserve	Animations					
	Grand public		Groupes et scolaires		Stages et conférences	
	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants
Tombelaine	3	34				
Falaises de Carolles	5	51	7	166	3	507
Chausey	14	69	2	34	5	61
Mare de Vauville	19	192	20	571	3	38
Nez-de-Jobourg	4	11				
Tatihou	97	1 021	88	2 036		
Grande Noé	16	110	16	300		
Berville-sur-Seine	7	298	1	80		
Total 2010	165	1 786	134	3 187	11	606
Total 2009	168,5	1 851	137	3 041	12	250
Total 2008	165,5	1 443	198,5	4 409	21	423
Total 2007	172,5	1 626	212	4 315	21	767
Total 2006	165	1 948	162	3 704	24	964
Total 2005	160	1 818	229	5 375	30	1 055
Total 2004	169	2 128	229	5 123	13	194
Total 2003	177	1 821	214	5 893	11	223
Total 2002	262	2 545	185	4 339	5	48

3. Accueil de stagiaires

Sur la réserve de Vauville

Nicolas Zajewski, étudiant en BTS GPN, a effectué un stage sur la réserve. Son sujet de stage fut l'impact du pâturage sur les habitats et les espèces.

4. Intérêt patrimonial des réserves

La faune hors avifaune des réserves du GONm ne fait pas l'objet de suivis systématiques annuels (hormis les plantes dans les réserves des marais du Cotentin et du Bessin suivies par le CFENBN ainsi qu'à Vauville et à Berville-sur-Seine où des relevés botaniques réguliers sont effectués par les conservateurs respectifs). Les informations données ci-après sont donc ponctuelles.

- **Plantes :**

- **Tombelaine :** un inventaire botanique a été réalisé par M. Provost ; nous n'avons pas les résultats.
- **Vauville :** cinq nouvelles espèces ont été notées sur la réserve : le jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*), le pourpier d'eau (*Peplis portula*), la renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*) et deux characées (*Chara major f. major* et *Chara vulgaris f. contraria*).
- **Berville-sur-Seine :** cinq nouvelles espèces ont été découvertes cette année sur la réserve : le scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis*), la renoncule divariquée (*Ranunculus circinatus*), la laïche aigüe (*Carex acuta*), la laïche distique (*Carex disticha*), l'hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*).

- **Invertébrés :**

- **Vauville :** douze nouvelles espèces ont été déterminées sur la réserve : *Phalacrotopus quadrimaculatus*, *Agrilinus ater*, *Calamosternus granarius*, *Trichonotulus scrofa*, *Anomala dubia*, *Melinopterus prodromus*, *Macrotylus paykulli*, *Apion ononicola*, *Hedychridium ardens*, *Lasius brunneus*, *Lasius psammophilus* et *Osmia spinulosa*.
- **Saint-Martin-Don :** adèle de la scabieuse, aurore, azuré bleu, citron, hachette, moro-sphinx, paon du jour, piéride du navet, satyre, tircis et vulcain.
- **Grande Noé :** *Anax parthenope*, en attente d'autres résultats.
- **Berville-sur-Seine :** 12 espèces d'odonates et 8 espèces de lépidoptères ont été observées en 2010 sur la réserve.

- **Poissons :**

- **Lac du Gast :** chabot et truite commune.

- **Amphibiens et reptiles :**

- **Tirepied :** grenouille agile (et ponte), grenouille rousse (et ponte) et couleuvre à collier.
- **Nez-de-Jobourg :** orvet, vipère péliade et couleuvre à collier.
- **La Dathée :** triton ponctué, grenouille rousse, crapaud commun, couleuvre à collier.
- **Saint-Martin-Don :** alyte accoucheur, grenouille rousse, tritons alpestre, crêté et palmé, couleuvre à collier et vipère péliade.
- **Grande Noé :** couleuvre à collier, lézard des murailles, tortue de Floride (échappée de captivité) et tortue serpentine.
- **Corneville-sur-Risle :** vipère péliade, grenouille verte, rousse et triton crêté.
- **Berville-sur-Seine :** grenouille agile, verte et crapaud calamite.

- **Mammifères :**

- **Tirepied** : blaireau, renard, rat musqué, ragondin, lapin de garenne, taupe, hérisson, rat des moissons.
- **Carolles** : renard roux, lièvre d'Europe, hermine, chevreuil.
- **Vauville** : première observation pour la réserve d'une hermine (*Mustela erminea*).
- **Nez-de-Jobourg** : chèvre férale, lièvre d'Europe, lapin de garenne, renard roux.
- **Saint-Marcouf** : phoque veau-marin et ragondin.
- **Réserves des marais** : chevreuil.
- **La Dathée** : chevreuil, hermine, belette, ragondin, rat musqué, rat des moissons, campagnol amphibie.
- **Saint-Martin-Don** : blaireau (importante blaireautière), chevreuil, écureuil, renard et sanglier.
- **Bréville-les-Monts** : écureuil roux.
- **Grande Noé** : blaireau, putois, martre, sanglier, écureuil, renard, ragondin et rat musqué, lérot, chevreuil et lapin de garenne.
- **Corneville-sur-Risle** : lièvre, lapin de garenne, sangliers, chevreuil, renard.

5. Bilan des espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial

1. Oiseaux nicheurs

a. Oiseaux marins

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des oiseaux marins nicheurs sur les réserves du GONm en 2010. Pour le fulmar boréal, il s'agit de Sites Appareusement Occupés (SAO) et pour les autres espèces, de nombre de nids ou de couples.

Tableau IV : Bilan des oiseaux marins nicheurs sur les réserves du GONm.

	Fulmar boréal	Fou de Bassan	Grand cormoran	Cormoran huppé	Goéland marin	Goéland brun	Goéland argenté	Mouette tridactyle	Mouette mélanocéphale	Mouette rieuse	Sterne pierregarin	Sterne caugek
Total 2010	24	1	1180	1133-1153	1437-1447	560	4 123	1521	107	248	63	0
Total 2009	57	0	1169	943	1240-1250	380-384	4402	1727	127	275	93	0
Total 2008	19	0	1232	621	1275	312	4301	1637	161	407	80	2
Total 2007	11	0	1268	1156-1166	1217-1237	396-399	4386	1596	120	488	123-140	1
Total 2006	13	0	1258-1318	1079-1119	1239-1299	186-231	4471-4555	2006	90	464	113	0
Total 2005	18	0	1482	1253-1263	1115-1116	534-634	5106-5256	2213-2263	95	650	90	?
Total 2004	27	0	1223-1274	1215-1245	1147-1187	717-898	4826-5046	2383	54	495	96-101	?
Total 2003	30	0	1109-1110	1193-1224	934-935	532-734	5513-6118	3231	30	360	111	?

Fulmar boréal

Comme pour l'ensemble du littoral normand, la saison 2009-2010 marque un net déclin des effectifs nicheurs de fulmar boréal sur les réserves du GONm. Si les effectifs de Saint-Pierre-du-Mont sont en hausse par rapport à l'année passée (passage de 12 SAO à 21 cette année), les effectifs d'Antifer ont très nettement chuté en passant à seulement 2 SAO (contre 41 en 2009).

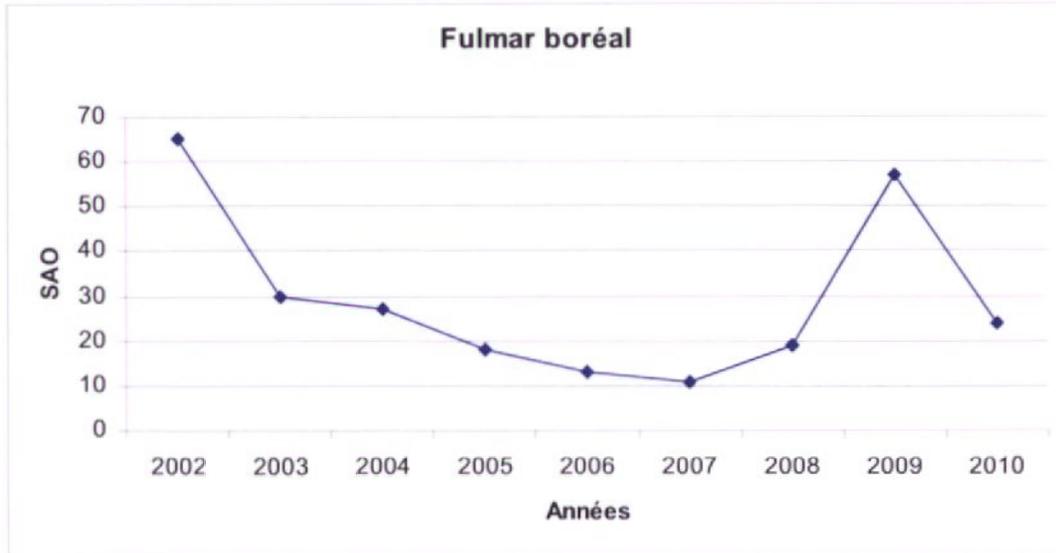


Figure 3 : Évolution du nombre de SAO de fulmar boréal sur les réserves du GONm.

Fou de Bassan

Première nidification prouvée à Saint-Marcouf.

Grand cormoran

Les effectifs de grands cormorans nicheurs sont en très légère hausse (+ 11 couples) sur les réserves du GONm cette année. Cette évolution s'explique principalement par une légère diminution des effectifs nicheurs de Chausey (-20 couples) compensée par une augmentation sur Saint-Marcouf (+ 35 couples), les effectifs des autres réserves étant relativement stables.

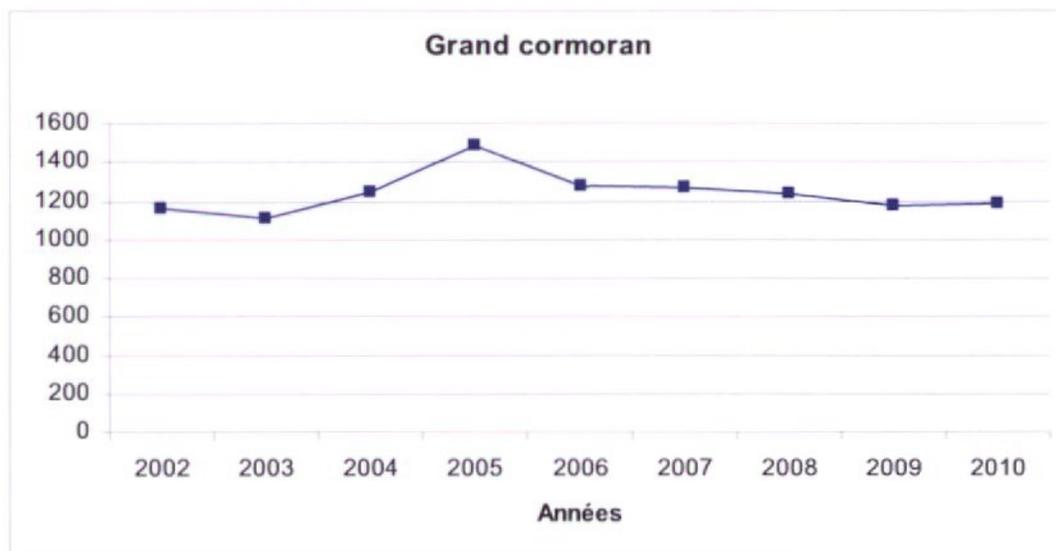


Figure 4 : Évolution du nombre de couples de grand cormoran sur les réserves du GONm.

Cormoran huppé

Grâce aux 802 couples nicheurs sur l'archipel des îles Chausey en 2010 (soit 102 couples de plus qu'en 2009) et aux 207 couples de Saint-Marcouf (soit + 87 couples par rapport à l'année passée), les effectifs de cormoran huppé sur les réserves du GONm croissent pour la seconde année consécutive et retrouvent des niveaux similaires à ceux constatés par le passé. Le minimum des effectifs a été atteint en 2008, la raison en est la forte tempête de début mars qui a détruit certains nids mais a, surtout, profondément perturbé l'écosystème marin de Chausey, rendant difficile l'alimentation des nicheurs

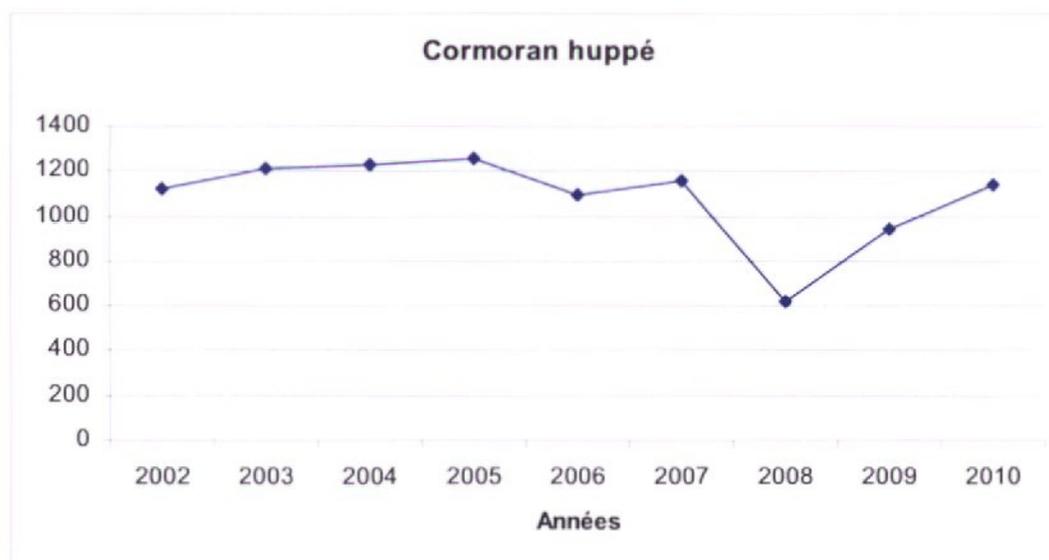


Figure 5 : Évolution du nombre de couples de cormoran huppé sur les réserves du GONm.

Goéland marin

L'effectif global de goélands marins nicheurs sur les réserves du GONm poursuit sa lente mais inexorable croissance (Figure 6). Les deux principales colonies, Chausey et Saint-Marcouf, constituent toujours des sites d'importance nationale pour cette espèce.

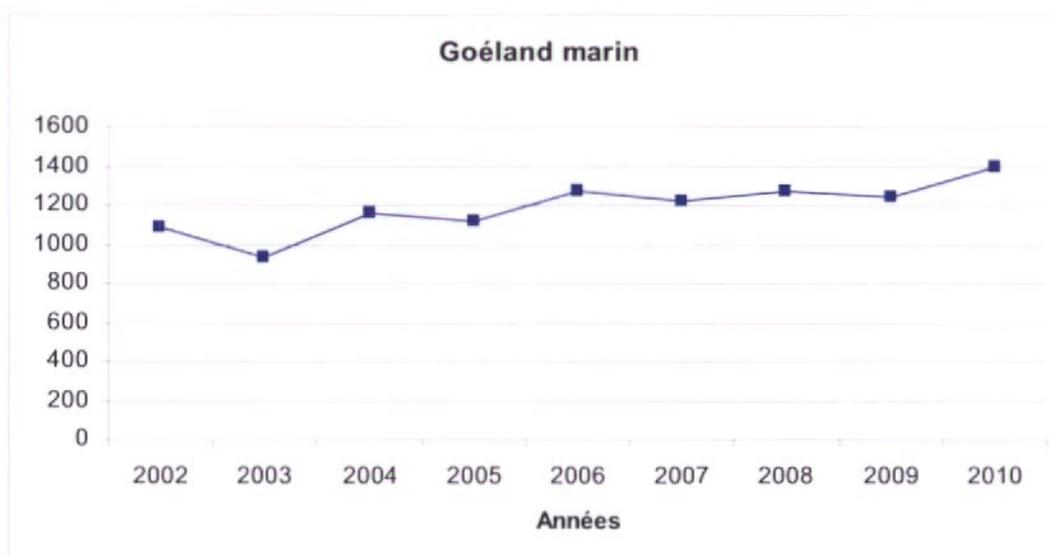


Figure 6 : Évolution du nombre de couples de goéland marin sur les réserves du GONm.

Goéland brun

L'effectif 2010 de goélands bruns nicheurs des réserves du GONm marque un retour aux effectifs de 2005 (Figure 7) avec cette année 560 couples recensés. Ce résultat s'explique une nouvelle fois par la nette augmentation du nombre de couples reproducteurs sur Tatihou (passage de 322 en 2009 à 515 cette année), qui devient la première colonie normande. Les effectifs observés cette année sont encore faibles au regard de ceux notés en 2004.

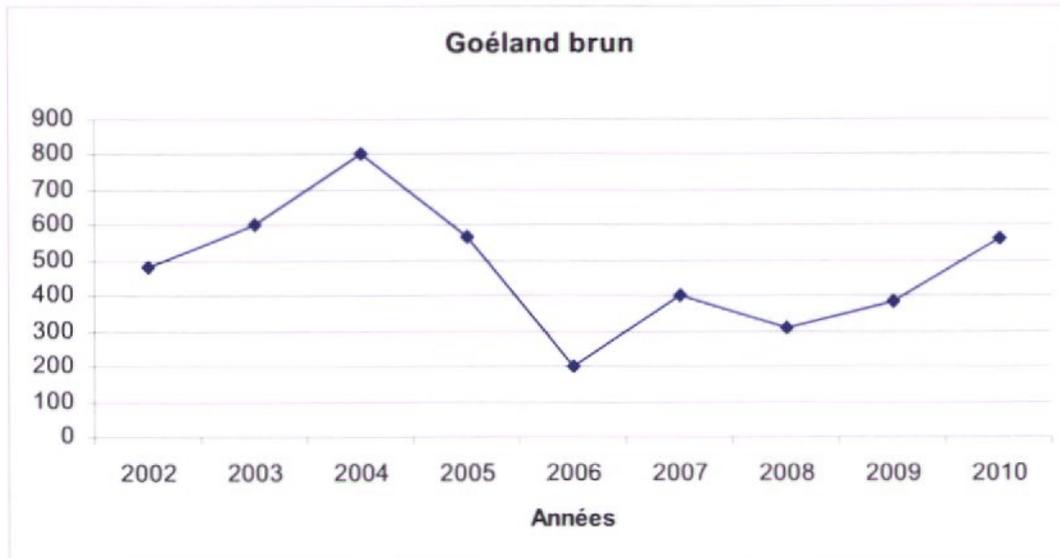


Figure 7 : Évolution du nombre de couples de goéland brun sur les réserves du GONm.

Goéland argenté

La population de goélands argentés sur les réserves du GONm est toujours en diminution (Figure 8) puisqu'elle passe de 4 402 couples en 2009 à 4 123 couples cette année. Tatihou demeure toujours la première colonie normande en site naturel avec 1 738 couples (en progression). Rappelons que 2008 avait été l'année de l'empoisonnement sur Tatihou et que les effectifs de 2007 étaient de 2 102 couples. Il faudra sans doute encore plusieurs années avant de reconquérir les effectifs d'avant l'empoisonnement, sachant que cette année encore une mortalité importante a été constatée sur Tatihou. Par ailleurs, on observe une très nette diminution des effectifs sur deux sites haut-normands : Antifer et Cap Fagnet où les effectifs nicheurs ont été divisés par un facteur deux.

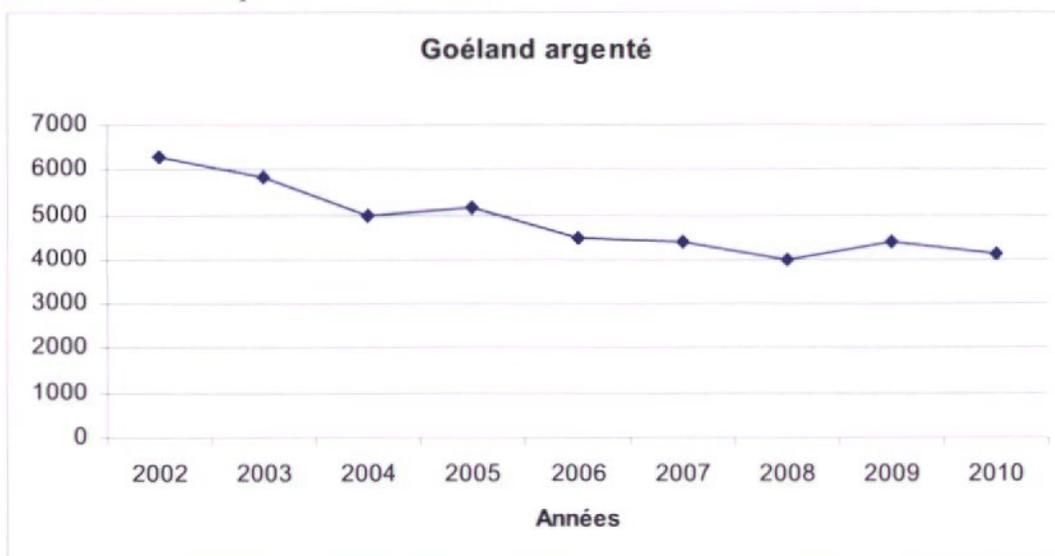


Figure 8 : Évolution du nombre de couples de goéland argenté sur les réserves du GONm.

Mouette tridactyle

Les effectifs nicheurs de mouettes tridactyles sur les réserves du GONm (**Figure 9**) sont décroissants (passage de 1 727 couples en 2009 à 1 521 couples cette année). Sur Saint-Pierre-du-Mont, la colonie compte désormais 1 094 couples (contre 1185 en 2009 soit une diminution de près de 10 % des effectifs). Contrairement à 2009, les effectifs d'Antifer ont chuté cette année avec 27 couples contre 131 en 2009. Enfin sur la réserve du Cap Fagnet, la population est stable.

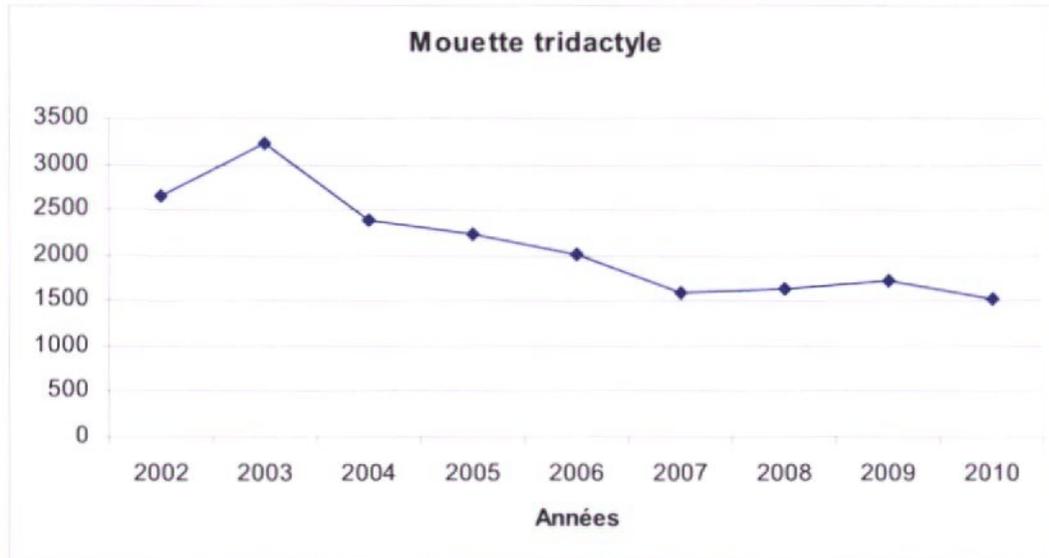


Figure 9 : Évolution du nombre de couples de mouette tridactyle sur les réserves du GONm.

Mouette mélanocéphale et mouette rieuse

De 2002 à 2005, une nette croissance des effectifs nicheurs était notée sur la réserve de la Grande Noé, seule réserve accueillant ces deux espèces en nidification. Après une chute importante des effectifs de mouette rieuse en 2006, l'année 2008 était caractérisée par les plus forts effectifs nicheurs de mouette mélanocéphale (161 couples). La baisse des effectifs nicheurs constatée pour les deux espèces l'année dernière se poursuit, puisque la Grande Noé a accueilli cette année seulement 248 couples de mouette rieuse et 107 couples de mouette mélanocéphale (**Figure 10**).

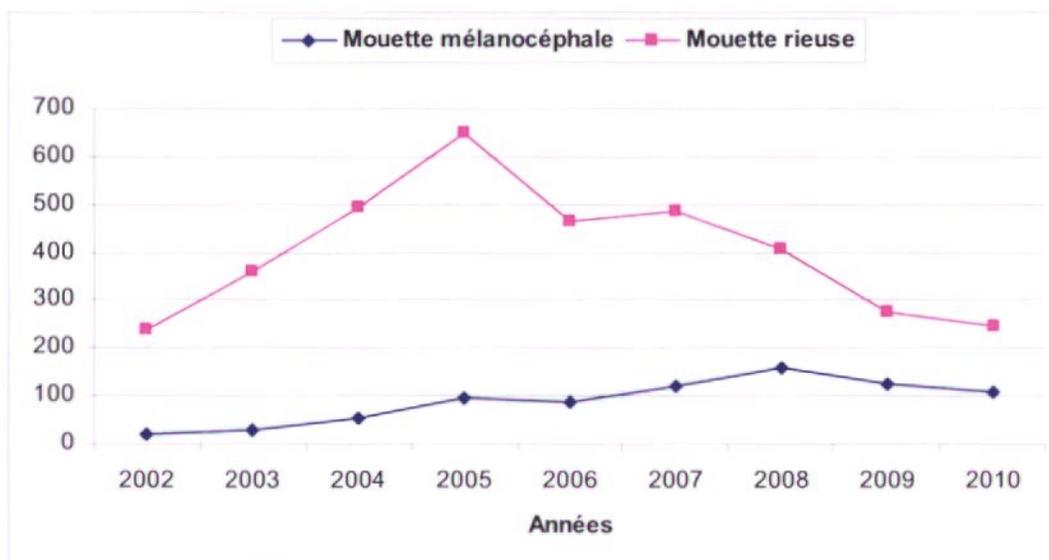


Figure 10 : Évolution du nombre de couples de mouettes mélanocéphale et rieuse sur la Grande Noé.

Sternes pierregarin et caugék

L'effectif nicheur de sterne pierregarin sur les réserves du GONm (**Figure 11**) a connu une chute importante cette année. Ceci s'explique par une nette diminution des effectifs nicheurs de Chausey (passage de 47 couples en 2009 à seulement 16 cette année), les effectifs de la Grande Noé étant stables (46 couples en 2009 et 47 en 2010).

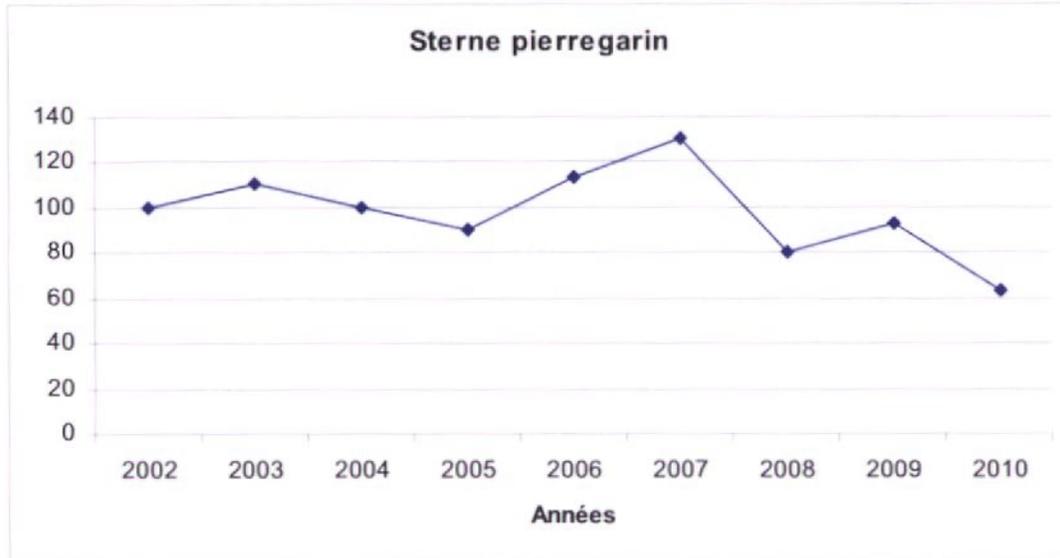


Figure 11 : Évolution du nombre de couples de sterne pierregarin sur les réserves du GONm.

b. Ardéidés nicheurs

Le tableau suivant présente le bilan des ardéidés nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau V : Bilan des ardéidés nicheurs sur les réserves du GONm.

	Héron cendré	Héron garde-bœufs	Aigrette garzette	Butor étoilé	Blongios nain
Total 2010	195	1	341-348	2	1
Total 2009	219	4	394-409	3	0
Total 2008	225	8	432	2	1
Total 2007	246	0	403-405	4	0
Total 2006	223	0	352	2	0
Total 2005	256	0	289-352	4	0
Total 2004	197	0	255-286	4	0
Total 2003	200	0	221-230	3	0
Total 2002	200	0	165-195	3	0

Héron cendré

Bréville-les-Monts est toujours la seule réserve du GONm à accueillir une héronnière. Depuis 2005, année où l'effectif a été le plus important, celui-ci connaît une lente mais assez régulière décroissance.

Aigrette garzette

Pour la seconde année consécutive, les effectifs diminuent. Ceci s'explique par une diminution du nombre de couples nicheurs sur l'ensemble des réserves concernées hormis la rade de Cherbourg dont les effectifs sont stables. La cause probable en est certainement le froid hivernal qui a dû accroître la mortalité des adultes en hiver.

En comparaison de l'année 2009, les effectifs de Tombelaine et de Tatihou (les deux principales colonies) sont décroissants (-20 couples environ pour Tatihou et -17 sur Tombelaine). Les effectifs de Bréville-les-Monts passent de 79 couples à 67.

Butor étoilé

Deux mâles chanteurs ont été recensés cette année sur les réserves des marais du Cotentin et du Bessin soit un de moins que l'année passée.

Blongios nain

Un couple s'est reproduit sur la réserve de la Grande Noé cette année (deuxième cas de nidification, 1^{er} en 2008), il mènera trois jeunes à l'envol.

c. Grèbes et rallidés nicheurs

Le tableau suivant présente le bilan des grèbes et rallidés nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau VI : Bilan des grèbes et des rallidés nicheurs sur les réserves du GONm.

	Grèbe huppé	Grèbe castagneux	Râle d'eau	Poule d'eau	Foulque macroule
Total 2010	12	15-16	>9	17-20	44-47
Total 2009	17	17-18	10	17-19	70-71
Total 2008	16	8-10	7	9-11	39
Total 2007	15	13	7	25	42
Total 2006	22	8-11	15	25-27	52-58
Total 2005	17	7	20	27-29	39
Total 2004	19	13	17	20-24	43-47
Total 2003	14-17	18-19	11-15	19	34
Total 2002	6	12-17	11-15	20-21	47-57

d. Anatidés nicheurs

Le tableau suivant présente le bilan des anatidés nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau VII : Bilan des anatidés nicheurs sur les réserves du GONm.

	Tadome de Belon	Canard colvert	Canard chipeau	Sarcelle d'été	Canard souchet	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Harle huppé
Total 2010	58-59	58-61	0-1	0-2	2	6	17	0	2-3
Total 2009	79-117	60-68	0	0-1	1	4	16	0	1-2
Total 2008	66-81	40	0-1	1-2	3	4	13	0	1-2
Total 2007	68-96	33-40	1	1	2-3	4	16	0	2
Total 2006	87-100	36-45	?	1-2	1	3	14	0-1	1
Total 2005	64-79	31-35	?	1-2	3	3	7	0	1
Total 2004	96-101	39-45	?	1-2	1	4	20	0-1	1-2
Total 2003	80-83	58-68	?	0-2	3-5	3-4	10-15	0	1
Total 2002	76-89	56-65	?	0-1	2	4	6	1	1

e. Limicoles nicheurs

Le tableau suivant présente le bilan des limicoles nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau VIII : Bilan des limicoles nicheurs sur les réserves du GONm.

	Huïtrier-pie	Vanneau huppé	Grand gravelot	Petit gravelot	Gravelot à collier interrompu	Courlis cendré
Total 2010	241-242	2-3	14	2	2-4	1-2
Total 2009	238-240	0	16	1 ?	9	2-3
Total 2008	221-222	0-1	13	1	4-5	1
Total 2007	225-241	0-5	6	1	2	0-2
Total 2006	217-219	4	6	2-3	8	0-2
Total 2005	223-234	3-4	3	?	1	1
Total 2004	247-259	7	3	1	1	4
Total 2003	238-244	7-8	3	1	2	2-3
Total 2002	243-263	2-4	0	1	0	0

f. Rapaces nicheurs

Le tableau suivant présente le bilan des rapaces nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau IX : Bilan des rapaces nicheurs sur les réserves du GONm.

	Buse variable	Épervier d'Europe	Busard des roseaux	Busard Saint-Martin	Busard cendré	Bondrée apivore	Faucon pèlerin	Faucon hobereau	Faucon crécerelle	Chouette hulotte	Hibou moyen-duc	Balbusard pêcheur
Total 2010	1	3	5	0	2	0	2	1	0	0-1	0	0
Total 2009	2	2-3	9	1	1	2	3	2	0-1	1	0	0
Total 2008	1	2-3	8	0	1	0	2	1	1-3	0	0-1	1

g. Divers non-passereaux nicheurs

Le tableau suivant présente le bilan de certains non-passereaux nicheurs sur les réserves (en nombre de couples).

Tableau X : Bilan des non-passereaux nicheurs sur les réserves du GONm.

	Caille des blés	Faisan de Colchide	Pigeon colombin	Pigeon ramier	Tourterelle des bois	Tourterelle turque	Martin-pêcheur	Pic vert	Pic épeiche	Pic épeichette
Total 2010	4	33	20-30	37-41	13-14	3	1-2	4	4	4
Total 2009	3	2	20-30	11-13	11-13	2	2-3	4-5	5	3
Total 2008	4	15	20-31	21-26	4-8	2-3	1-3	2-3	2-4	0-1
Total 2007	3	20	20-30	26	7	2	5	3	3	2

h. Passereaux nicheurs

Tous les passereaux nicheurs contactés sur les réserves ne sont pas mentionnés ici. Ce sont les espèces aquatiques, en déclin ou ayant un intérêt patrimonial qui sont présentées dans le tableau suivant (effectif en nombre de couples ou mâles chanteurs).

Tableau XI : Bilan des passereaux nicheurs sur les réserves du GONm.

	Pipit maritime	Bergeronnette flavéole	Traquet tarier	Rosignol philomèle	Bouscarle de Cetti	Locustelle lusciniôïde	Locustelle tachetée	Phragmite des joncs	Rousserolle verderolle	Rousserolle effarvate
Total 2010	16-17+	10-15	5	10-12	13-15	0-1	10-13	105-116	5-7	63-71
Total 2009	16-17	6-7	4-8	8-14	12-13	1	15-18	43-44+	8-10	64-73
Total 2008	26-27	10	8	14	13	0	15-17	53-56	6-7	78
Total 2007	13-15	14	8-15	9	13	0	11-12	33-39	3	70

Suite...

	Gorgebleue à miroir	Fauvette babillarde	Fauvette pitchou	Cisticole des joncs	Mésange à moustaches	Bruant des roseaux	Bouvreuil pivoine	Loriot d'Europe	Grand corbeau
Total 2010	0-1	0	6	6	0	105-112	7-9	2-3	1
Total 2009	0	0	4-5	11-12	3-5	54-58	7-9	3-4	0
Total 2008	0	0	3	16	?	68-74	1-3	0-1	0
Total 2007	1	2	5	16-17	?	50-66	4-6	2	1

2. Oiseaux en période internuptiale

Seules les données d'hivernage sont présentées dans cette partie ; les données d'estivage et de migration pré et postnuptiale sont détaillées pour chaque réserve.

a. Oiseaux marins

Grand cormoran

Les résultats du décompte des dortoirs de cormorans normands réalisés à la mi-décembre sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau XII : Bilan des dortoirs normands de grand cormoran.

Années	Total
2009	1 190-1 331
2008	371-408
2007	1 308-1 326
2006	1 707-1 749
2005	1 093-1 118
2004	1 860
2003	2 256
2002	1 244
2001	1 359

Cormoran huppé

Aucun résultat pour le cormoran huppé ne peut être présenté en raison de l'absence de décompte pour certaines années sur certains sites.

Ardéidés

Le tableau suivant récapitule l'hivernage des quatre espèces d'ardéidés présentes sur les réserves du GONm.

Tableau XIII : Bilan de l'hivernage des ardéidés des réserves du GONm.

	Héron cendré	Héron bihoreau	Grande aigrette	Aigrette garzette	Butor étoilé
Total 2009-10	100	0	8	191-198	5
Total 2008-09	59-60	0	10	49-50++ ⁴	6
Total 2007-08	48-54	2	20	195-196	5
Total 2006-07	108-116	1	11-12	226	4

⁴ Le chiffre présenté ici est anormalement bas en raison de l'absence de décompte sur l'îlet de Tatihou.

b. Grèbes et rallidés

Le tableau suivant récapitule l'hivernage et l'estivage des principaux grèbes et rallidés présents sur les réserves du GONm ou, en mer, devant ces réserves.

Tableau XIV : Bilan de l'hivernage des grèbes et des rallidés des réserves du GONm.

	Grèbe huppé	Grèbe esclavon	Grèbe à cou noir	Grèbe castagneux	Râle d'eau	Poule d'eau	Foulque macroule
Total 2009-10	71-77	7-8	21	27	13	69	2 677
Total 2008-09	145-155	15	10	32	18	90	2 765
Total 2007-08	168-181	13-14	9	39	20-22	75-76	1 957
Total 2006-07	271	5	15-19	43	9	95	1774

c. Anatidés

Le tableau suivant récapitule l'hivernage des principaux anatidés présents sur les réserves du GONm ou, en mer, devant ces réserves.

Tableau XV : Bilan de l'hivernage des anatidés des réserves du GONm.

	Bernache cravant	Oie cendrée	Tadorne de Belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard siffleur	Canard chipeau	Canard pilet
Total 2009-10	405-605	18	47	1 440	273	62	193	6
Total 2008-09	463-763	3	9	1 057	257	4	12	2
Total 2007-08	615	19	53	1 602	334	70	67	1
Total 2006-07	695-1195	120	186	1416	175	34	103	1

Suite...

	Canard souchet	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Fuligule nyroca	Eider à duvet	Harle huppé	Harle bièvre	Harle piette
Total 2009-10	101	1 170	580	0	310	60	5	8
Total 2008-09	71	368	825	1	1 312	147	2	6
Total 2007-08	112	4 007	2 086	2	683-820	72-85	1	3
Total 2006-07	174	1 695	1 205	0	760-810	5-14	0	0

d. Limicoles

Le tableau suivant récapitule l'hivernage des principaux limicoles présents sur les réserves du GONm.

Tableau XVI : Bilan de l'hivernage des limicoles des réserves du GONm.

	Huïtrier-pie	Vanneau huppé	Pluvier argenté	Pluvier doré	Grand gravelot	Petit gravelot	Tournepierrre à collier	Courlis cendré
Total 2009-10	583-603	997	90-120	35	81-91	3	112-122	119
Total 2008-09	643	1 903	233	75	40-45	3	212	138
Total 2007-08	354-374	1 283	40-45	?	30-40	3	221	141

Suite...

	Barge à queue noire	Barge rousse	Chevalier gambette	Bécasseau violet	Bécasseau variable	Bécasseau sanderling	Bécassine des marais
Total 2009-10	1	6-10	105	61	1088-1188	43-48	84
Total 2008-09	1	3	80	40	1608	380	467
Total 2007-08	?	8	55	18	1040	180	406-766

e. Rapaces

Le tableau suivant récapitule l'hivernage ou le stationnement migratoire des principaux rapaces présents sur les réserves du GONm.

Tableau XVII : Bilan de l'hivernage des rapaces des réserves du GONm.

	Buse variable	Épervier d'Europe	Busard des roseaux	Busard Saint-Martin	Busard cendré
Total 2009-10	20+	3	2+	2	0
Total 2008-09	5	7	16	5	1
Total 2007-08	2	6	14-15	0	1
Total 2006-07	6	8	15-17	2	?

...Suite

	Faucon hobereau	Faucon pèlerin	Faucon émerillon	Faucon crécerelle	Hibou des marais	Hibou moyen duc	Chouette chevêche
Total 2009-10	3	8-10	3	5+	0	0	0
Total 2008-09	3	9	3	11	1	2 ⁵	0
Total 2007-08	6	7	2	6	0	4	1
Total 2006-07	4	6	2	14	1	2	0

⁵ Erratum : Ce sont deux hiboux moyen-duc qui ont hiverné en 2008-2009 et non pas 11 comme il avait été inscrit par erreur dans ERG 2009.

Marais du Cotentin et du Bessin (M14, M15, M17, M18, M19, M21, C04)

Nom de la réserve : MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Code : M14 : l'Ermitage, commune de Saint-André-de-Bohon (2,07 ha)
 M15 : les Prés de Rotz, commune de Graignes (29,9 ha)
 M17 : le Cap, commune de Montmartin-en-Graignes (34,2 ha)
 M18 : Pénême, commune de Montmartin-en-Graignes (36,47 ha)
 M19 : la Caréculée, commune de Saint-Hilaire-Petitville (18,92 ha)
 M21 : les Défends-Jeanne Frémont, commune de Graignes (31 ha)
 C04 : le Grand Marais, commune de Colombières (2,41 ha)

Statut de la réserve : Propriétés du GONm

Superficie : 154,97 ha

Nom du conservateur : Alain Chartier

Nom des salariés : Régis Purenne, Rosine Binard et François Jeanne

• **Administration**

Évolution du statut du réseau des réserves GONm des marais : vers une désignation en Réserve Naturelle Régionale (RNR) ?

A la fin de la saison dernière, le Conseil Régional n'avait finalement pas pu procéder à la validation du statut de RNR suite aux avis défavorables des communes et Communautés de Communes concernées, une phase de communication a alors été lancée afin de dissiper les peurs des communes.

- 3 novembre 2009 : rencontre avec l'ADASEA, au siège du PNR avec Julien Lesclavec du Conseil Régional et Nicolas Fillol du PNR ;
- 17 décembre : une première réunion de terrain avec le conseil municipal de Graignes annulée pour raisons météorologiques, reportée début février.
- 4 février 2010 : rencontre au bord de la réserve des Défends avec le conseil municipal de Graignes, les exploitants de la réserve, Julien Lesclavec (Conseil Régional), Nicolas Fillol et la directrice du PNR, l'ADASEA, A. Chartier, R. Purenne, R. Binard & F. Jeanne (GONm)
- fin février : le Conseil Régional prend contact avec les trois autres communes pour des rencontres, sans succès.
- 24 avril 2010 : rencontre sur la réserve de Saint-André-de-Bohon avec le conseil municipal de St-André, avec J. Lesclavec (CR), N. Fillol (PNR), A. Chartier et R. Binard (GONm). Cette rencontre fera l'objet d'un article dans la presse.
- 4 mai 2010 : suite à la rencontre sur le terrain, une nouvelle présentation en salle du réseau des réserves est organisée pour le conseil municipal de Graignes, en mairie ; pour le GONm Gérard et Claire Debout, Régis Purenne, pour le conseil Régional, Julien Lesclavec.

Courriers aux exploitants pour retard ou absence de paiement :

- M. L'Honneur, le 18 avril 2010 et le 20 juin 2010 ;
- M. Lalande le 11 mars 2010.

Des démarches téléphoniques ont été entreprises auprès de M. Blestel dans le cadre de la vente d'un gabion, ces démarches n'ont cependant pas abouti à ce jour.



Subvention par l'AESN des postes du garde technicien et du chargé de mission protection : contrat d'animation

La subvention pour les deux postes des salariés responsables des réserves des marais, et dont l'action vise les zones humides, a été renouvelée par l'AESN et s'est traduite par un nouveau contrat d'animation pour la période 2010-2012 : un bilan d'activité doit être rendu à l'AESN à chaque fin d'année.

Rencontres dans le cadre de la gestion et des suivis

- 7 septembre 2009 : réunion plan de gestion de la réserve des Défends et travaux de gestion des autres réserves (R. Binard, F. Jeanne & R. Purenne) ;
- 21 septembre 2009 : AG de l'association syndicale des bas-fonds de la Taute (R. Binard, A. Chartier, F. Jeanne) et rencontre avec le conseiller général du canton de Carentan.
- 4 novembre 2009 : passage à la mairie de Graignes pour retirer le dossier d'exonération de la taxe foncière sur terrain en zone humide.
- 4 novembre 2009 : réunion technique sur la réserve des Défends dans le cadre de la rédaction du plan de gestion (R. Binard, F. Jeanne & R. Purenne) ;
- 4 novembre 2009 : contrôle des travaux de curage sur la réserve de Pénème par la DDAF dans le cadre du contrat Natura 2000 (R. Binard, F. Jeanne & R. Purenne) ;
- 16 novembre 2009 : rencontre avec M. Ducloué, exploitant, pour signature du dossier d'exonération.
- 4 février 2010 : réunion avec les exploitants de la réserve des Défends, dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion (R. Binard, F. Jeanne, A. Chartier & R. Purenne) ;
- 9 mars 2010 : réunion avec I. Legrand au siège de l'AESN : bilan de la 1^{ère} année du contrat d'animation (subvention des salariés) (R. Binard, F. Jeanne, A. Chartier, R. Purenne, S. Provost & F. Gallien).
- 10 mars 2010 : Comité consultatif des réserves du GONm des marais, à la maison du Parc. Des représentants des structures suivantes étaient présentes : CRBN, PNRMCB, AESN, DDTM 50, CFEN, CBNB, FDGDON, mairies concernées (Graignes et Saint-André), exploitants / (R. Binard, A. Chartier, F. Jeanne & R. Purenne).
- 8 avril 2010 : réunion de terrain sur les réserves de St-André-de-Bohon, des Défends et St-Hilaire dans le cadre de la gestion (R. Binard et R. Purenne).
- 29 avril 2010 : visite de contrôle de l'AESN (I. Legrand) pour les travaux réalisés en 2009 (A. Chartier et F. Jeanne).
- 25 mai 2010 : réunion avec le CFEN au local à Caen pour l'organisation des suivis botaniques (C. Hélie et L. Chereau, CFEN ; R. Binard, A. Chartier, GONm et Nicolas Fillol, PNR).
- 21 juin 2010 : réunion technique sur la réserve des Défends dans le cadre du plan de gestion, avec le CFEN (Camille Hélie et Loïc Chereau, CFEN ; R. Binard, F. Jeanne, R. Purenne & V. Tep, GONm)
- 26 août 2010 : relevé botanique au niveau de la station de baguage des phragmites aquatiques, par Camille Hélie du CFEN (A. Chartier & R. Purenne).

Contacts, relations avec les riverains

Des contacts réguliers ont lieu avec les chasseurs (gabionneurs) riverains de la réserve de Pénème : très régulièrement avec J. Lecomte (possédant un gabion sur Pénème) notamment le 4 novembre (ce dernier n'était pas content de la non fauche de certaines parcelles), ainsi qu'avec M. Lebon (gabion sur Pénème) avec qui nous avons de très bonnes relations, ce

dernier étant généralement présent au comité consultatif des réserves. Par ailleurs, ce dernier effectue du piégeage et des tirs de ragondins sur son gabion et les marges de la réserve.

Réserve des Prés-de-Rotz

Le 13 avril, le garde constate que le fossé situé à gauche du chemin d'entrée et qui avait été comblé sur quelques mètres pour créer un passage sans autorisation (voisin exploitant) a été curé à ce niveau : c'était pour installer une buse puisque au 19 avril un passage busé a été créé. Un panneau détérioré est constaté en août, mais le nouveau, installé en septembre, est toujours en place.

• Gestion

- Travaux de gestion :

Un chantier d'adhérents, encadré par A. Chartier, a été réalisé le 11/10/10 sur la réserve de Pénême ; il visait la coupe d'une partie des saules du bosquet central. Le fossé n°11 de Pénême a été curé par l'entreprise Beaussire le 27/10/10.

- Plan de Gestion de la réserve des Défends :

Le plan de gestion de la réserve est bien avancé, il sera finalisé en octobre 2010.

- Chemin des réserves des Prés de Rotz et Pénême :

Le 29/09/09, un chantier de remise en état a été réalisé probablement par M. Lecomte (gabionneur de Pénême). Le 25/08/10, on constate le dépôt de gravats et de cailloux au lieu habituel. Les cailloux ont été commandés par M. Lecomte pour restaurer le chemin.

- Pâturage :

Réserve des Défends :

M. Belhoste : 23 à 25 jeunes bovins pâturent entre septembre et début novembre 2010 : 23 animaux sont notés le 22 juin.

M. Lemeray : environ 40 bêtes sont présentes entre septembre et début novembre, elles pâturent aussi chez M. Morel.

Réserve des Prés de Rotz :

8 puis 10 en octobre, 6 début novembre ; arrêt fin novembre avec les inondations.

- Fauche :

Réserve du Cap :

M. Lecomte a fauché entre le 28 et le 30/08, tout est évacué le 08/09/10, en revanche l'exploitant n'a pas respecté la préconisation de bandes non fauchées.

Réserve de Pénême :

Une grande partie de la réserve a été fauchée cette année. Seules les parcelles D535, D537 et D543 n'ont pas été fauchées. M. Camberton et M. Tahot ont fauché les 25, 26 et 27 juillet. Le 25 août tout le foin est évacué (même au nord canal Vire-Taute).

Réserve des Prés de Rotz :

M. Ducloué a fauché entre le 28 et le 30/08/10. M. L'honneur a dû faucher le 25 juillet et évacuer très rapidement.

Réserve de St-Hilaire :

Fauchée.

- **Hydrologie :**

Très sec en septembre, la remontée des niveaux d'eau a lieu la première semaine d'octobre après 3 jours de pluie. Fin octobre, les prairies sont faiblement humides. Il faut attendre la première décade de novembre pour retrouver un caractère bien humide des réserves, avec des fossés pleins et notamment une inondation au nord des Prés de Rotz. A partir de fin novembre, la vallée est inondée, sauf la réserve de St-Hilaire. Les chutes de neige de la première quinzaine de janvier et l'inondation des réserves empêchent leur accès. La baisse du niveau des eaux est constatée le 28/01/10, puis arrivera une 3^{ème} période de neige, le niveau baissant toujours mi-février. Fin février, une nouvelle inondation est constatée, la baisse nette intervient dans la première décade de mars. Les prairies seront déjà bien ressuyées dans la deuxième décade d'avril. Les mois suivant seront très secs, ce qui facilitera la fauche de l'été. L'ouvrage hydraulique des Prés de Rotz fonctionne bien et est ouvert régulièrement pour laisser pénétrer l'eau en cas de niveau inférieur côté réserve (notamment pendant 2 heures les 10, 29 et 30 septembre 2009, puis 1 heure les 3 juin, 5 juillet et 25 août 2010).

Le 15 mars (+10cm), suite à la fin d'inondation, une perte de terre sur le côté de l'ouvrage est notée, et la berge sera consolidée en conséquence le 18 mars. On note des hauteurs positives côté réserve par rapport aux variations extérieures : +38 cm le 23 mars, +28 cm le 1^{er} avril, +35 cm le 13 avril, +25 cm le 19 avril, +13 cm le 6 mai.

Piézomètre dans la réserve du Cap

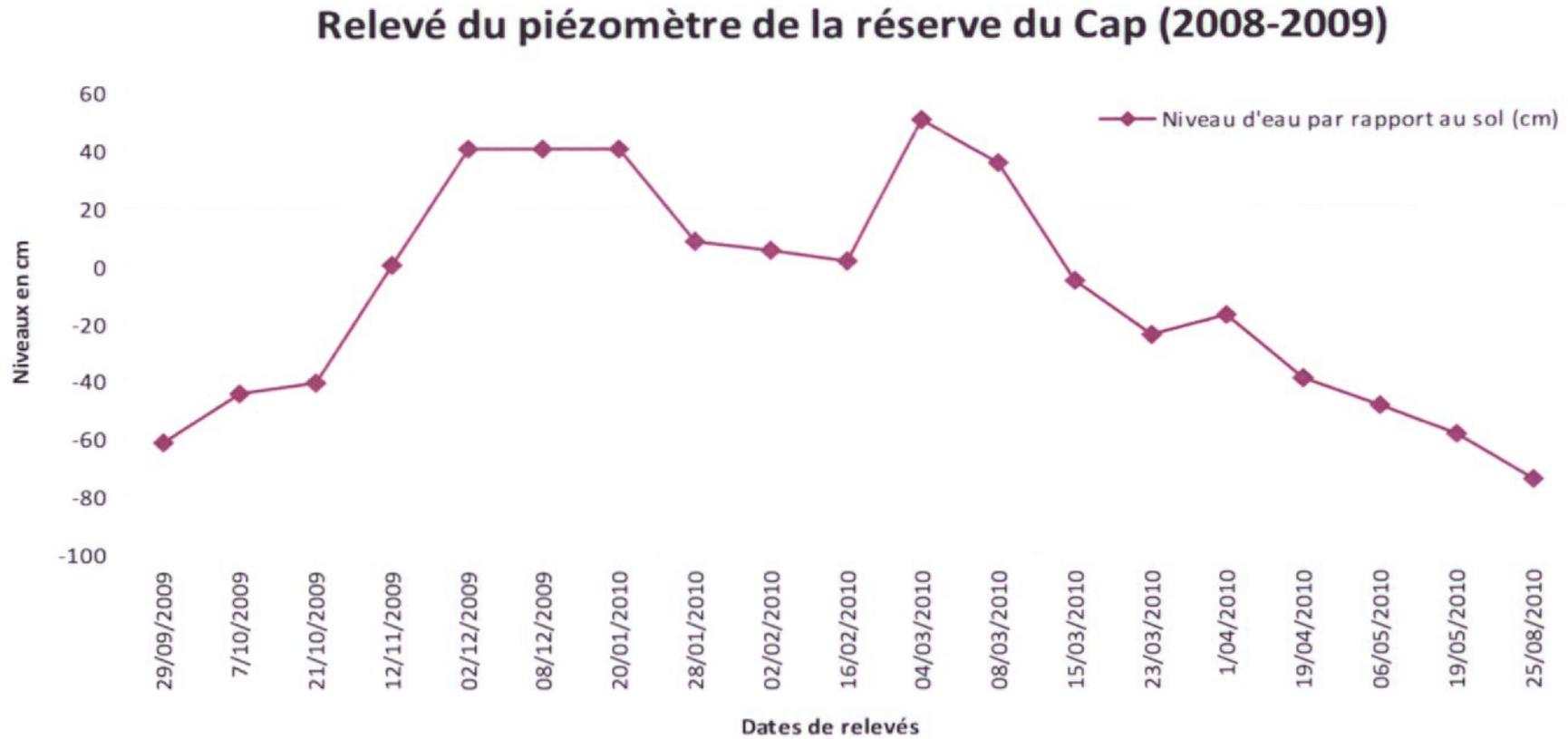


Figure 2 : Évolution des niveaux d'eau sur la réserve du Cap.

Piézomètre dans la réserve des Prés de Rotz

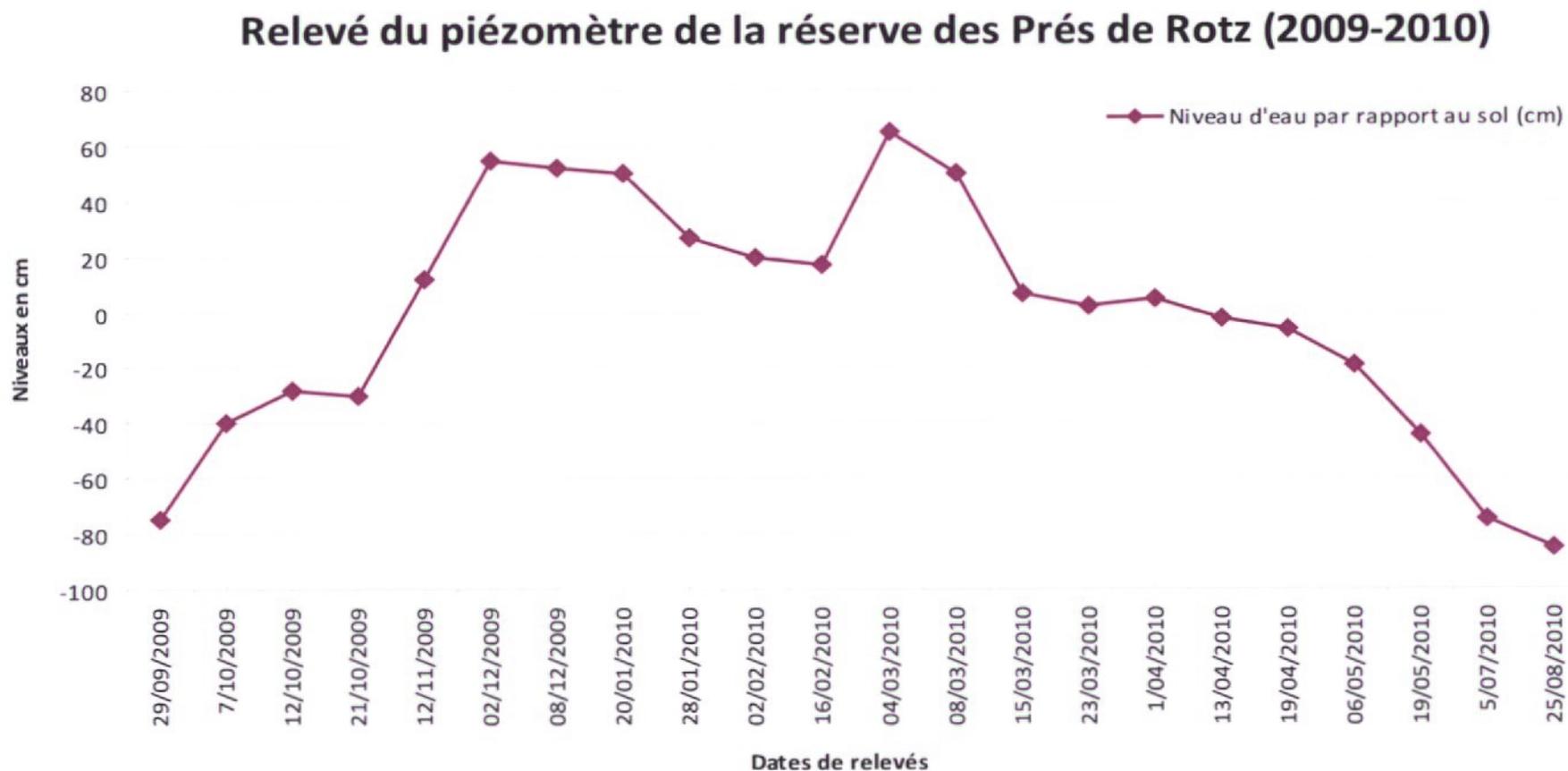


Figure 3 : Évolution des niveaux d'eau sur la réserve des Prés de Rotz.

Piézomètre dans la réserve de Pénême

Relevé du piézomètre de la réserve de Pénême (2009-2010)

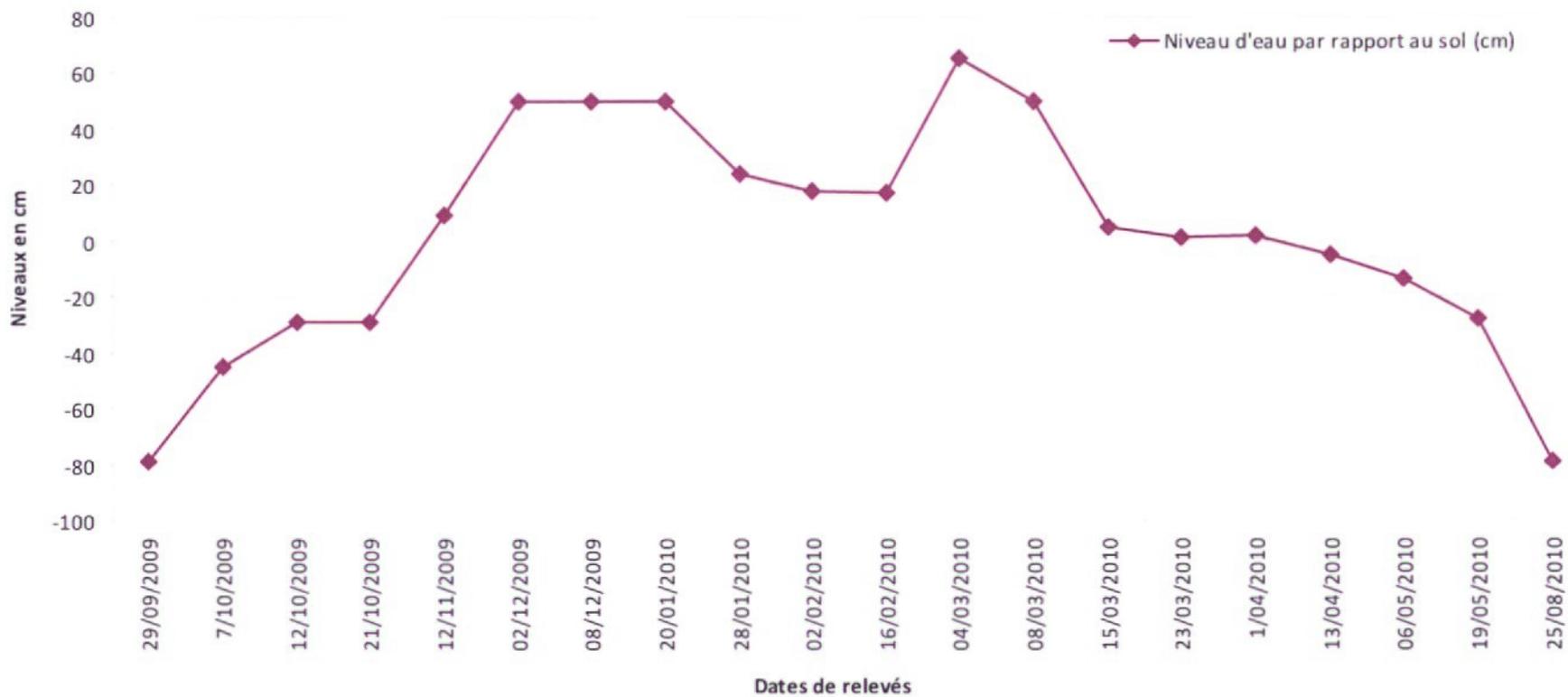


Figure 4 : Évolution des niveaux d'eau sur la réserve de Pénême.

Piézomètre dans la réserve des Défends

Relevé du piézomètre de la réserve des Défends (2009-2010)

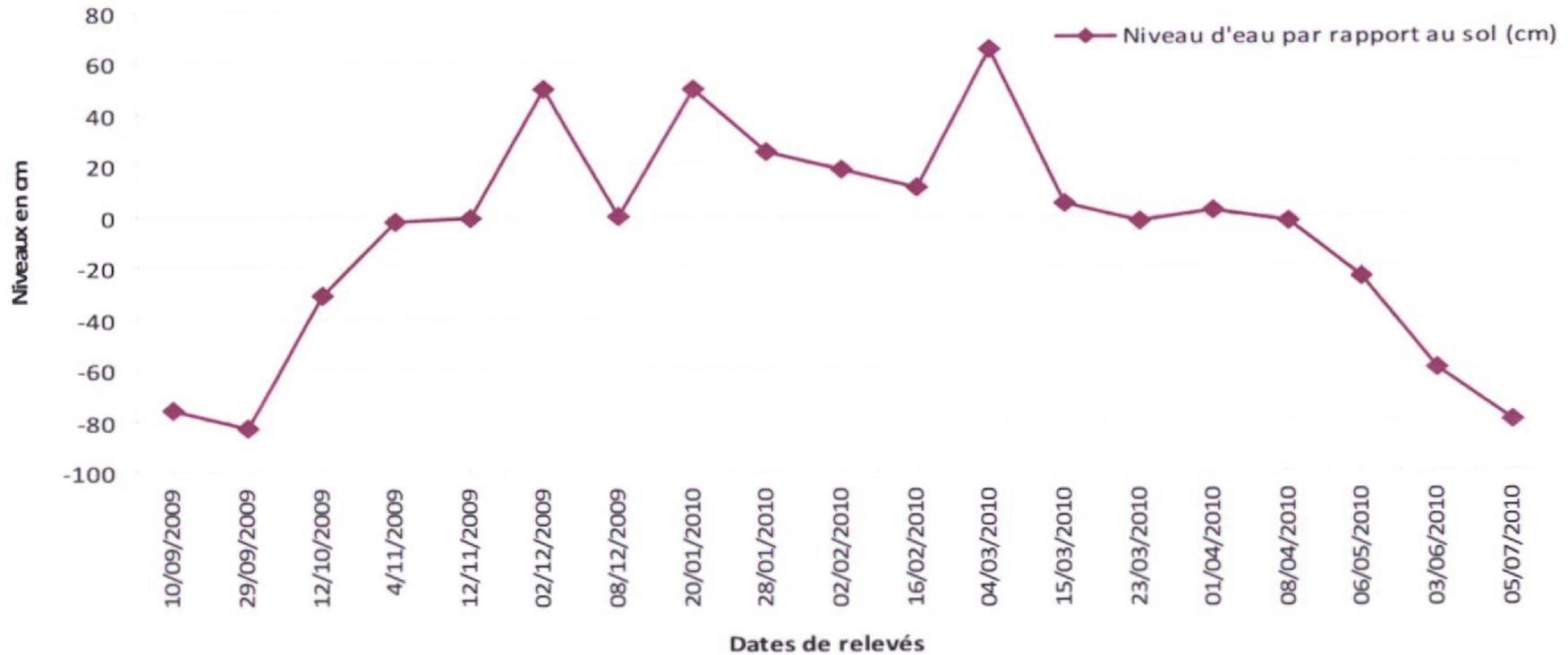


Figure 5 : Évolution des niveaux d'eau sur la réserve des Défends.

- **Activités humaines et dérangements**

- **Activités humaines : chasse**

Deux chasseurs sont venus en voiture sur nos parcelles quelques jours avant l'ouverture de la chasse au gibier d'eau dans les marais, pour poser une planche entre nos parcelles et les leurs au nord de façon à pouvoir venir récupérer le gibier tué au dessus de leurs parcelles, mais tombant dans la réserve. C'était certainement aussi une façon de se rendre compte de nos opérations de capture des fauvettes paludicoles. Interceptés, il leur a été rappelé que s'ils avaient le droit de récupérer le gibier tiré chez eux et tombé chez nous, ils n'avaient pas le droit de chasser sur la réserve et que nous y veillerons (A. Chartier).

2 saules de l'autre côté du fossé nord de la réserve de Cap ont été taillé pour faire office de poste de chasse : le curage de ce fossé devra être assez large pour éviter toute intrusion sur la réserve.

- **Signalétique :**

L'installation d'un nouveau panneau sur la réserve du Cap est effectuée le 31/08/10, suite au vol de l'ancien en mai, malheureusement le nouveau panneau sera déjà volé entre les 04 et 08/09/10. Aux Prés de Rotz, alors qu'un panneau avait été réinstallé le 10/09/09 suite à sa destruction, probablement lors de l'ouverture de la chasse, ce dernier a été volé à nouveau à la même période... un panneau a été réinstallé le 31/08/10.

- **Problèmes des sangliers :**

Le problème de la présence de sangliers sur la réserve du Cap est récurrent, cet automne des indices de présence étant constatés dès octobre et encore après les inondations en mars. Ainsi le 23/03, 3 sangliers au moins étaient présents dans la parcelle non fauchée au sud-est de la réserve ; un effarouchement effectué ne permettra de faire fuir que deux des 3 individus, le 3^{ème} ne voulant pas quitter la parcelle. Le 06/05 des passages récents seront à nouveau détectés. Les sangliers ont donc dû fréquenter la réserve jusque début mai au moins, et sont probablement à l'origine de l'échec des couples de busard des roseaux qui se sont cantonnés dans les parcelles non fauchées. Les deux couples de busard cendré ont au contraire réussi, un s'étant installé dans une parcelle fauchée l'année précédente et l'autre en parcelle non fauchée mais à une période où les sangliers ne devaient plus être présents.

- **Limitation des ragondins :**

Sur Pénème, M. Lebon, gabionneur riverain a eu l'accord mi-octobre de placer des pièges en périphérie de son gabion sur nos parcelles et dans ce cadre de couper la végétation haute longeant notre fossé afin de faciliter aussi la détection des individus potentiellement « tirables » à distance. Il a piégé sur les parcelles en réserve jouxtant son gabion. Cet hiver, 41 ragondins et 23 rats musqués ont été piégés, nb : cette information a été intégrée par erreur dans ERG 2009.

- **Intérêt patrimonial de la réserve**

- **Plantes :**

Comme chaque année, des suivis botaniques d'une partie des réserves sont réalisés par le CFEN, le bilan des suivis ne nous a toutefois pas été transmis à l'heure actuelle.

- **Mammifères :**

Chevreuil : au Cap, 3 les 10 septembre et 7 octobre, 2 les 23 mars et 1 avril, 1 le 6 mai ; à Pénème, 4 le 30 septembre, 2 le 19 avril, 2 le 19 mai.

- **Intérêt ornithologique**

1. **Oiseaux nicheurs** (en nombre de couples sauf indication contraire) :

- Les prés de Rotz :

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
B10	Butor étoilé	0	Un oiseau présent en mars (levé les 15 et 18) sur les Prés et Pénème, la femelle ?

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
F08	Caille des blés	1	Chanteur
C13	Sarcelle d'été	0-1	Couple présent en période favorable
C08	Canard colvert	>2	1 famille de 6 pi t.ad le 3/06
F17	Foulque macroule	0-1	
R05	Phragmite des joncs	20	Estimation/ maximum de 11 chanteurs le 6/05
F16	Poule d'eau	0-1	
F11	Râle d'eau	1	Couple dans la roselière
G14	Courlis cendré	x	Présence toute la saison d'un chanteur, mais nidification hors réserve

Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
N06	Alouette des champs	1	Chanteur de mars à mai
P05a	Bergeronnette flavéole	5	Estimation/ maximum de chanteurs/couples les 17/04 et 3/06
U06	Bruant des roseaux	>15	Estimation/ maximum de 10 chanteurs/couples les 19/04 et 6/05
S11	Cisticole des joncs	0	
R03	Locustelle tachetée	2	Chanteurs
S12	Pouillot fitis	2	Chanteurs en avril et mai
R08	Rousserolle effarvatte	1	Chanteur, dans la roselière
Q01	Traquet tarier	4	Maximum de chanteurs/couples le 6/05

- Pénème :

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
B10	Butor étoilé	0	1ère année d'absence depuis 2001/ mais un oiseau présent en mars (levé les 15 et 18) sur les Prés et Pénème, la femelle ?
E14	Busard des roseaux	1	Couple, en échec

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
C09	Sarcelle d'hiver	0-1	Couple le 23/03, de passage ?
C08	Canard colvert	2	Couples
C13	Sarcelle d'été	0-1	Couple présent en période favorable
F11	Râle d'eau	>2	
G14	Courlis cendré	x	Utilisation des parcelles en début de saison (chant, parade)
R05	Phragmite des joncs	>40	Estimation/ maximum de 40 chanteurs le 19/04, et 5-10 couples le 21/06 sur les parcelles au nord du canal
F16	Poule d'eau	0-1	

Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
N06	Alouette des champs	1	Chanteur de mars à mai
P05a	Bergeronnette flavéole	0	
U06	Bruant des roseaux	>35 à 40	Estimation/ maximum de 19 chanteurs/couples le 6/05, et 5-10 couples le 21/06 sur les parcelles au nord du canal
S11	Cisticole des joncs	1	1er et unique contact d'un chanteur le 6/05
R03	Locustelle tachetée	5	Chanteurs
S12	Pouillot fitis	3	Chanteurs en avril et mai
R08	Rousserolle effarvatte	1	Chanteur
Q01	Traquet tairier	0	

- Les Défends :

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
G02	Vanneau huppé	x	3 mâles en parade le 15 mars mais couples nicheurs sur gabion par la suite
R05	Phragmite des joncs	x	Nicheur en limite de réserve

Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
N06	Alouette des champs	1	Chanteur de mars à juin
P05a	Bergeronnette flavéole	5 à 10	Estimation : 5 couples sur site, 5 couples nicheurs hors réserve mais l'utilisant
U06	Bruant des roseaux	2	Chanteurs

- **Le Cap:**

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
B10	Butor étoilé	2	Mâles chanteurs
E14	Busard des roseaux	2	Couples, en échec
E16	Busard cendré	2	7 jeunes (4 et 3) à l'envol
Q12	Gorgebleue à miroir	0-1	Nouveauté. 1 chanteur le 19/04

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
C08	Canard colvert	>3	3 familles : 14 pi 2/3 taille ad. le 3/06, 6pi. 2/3 t.ad. et 4 pi t.ad le 5/07
C10	Canard chipeau	0-1	Couple le 1/04
F08	Caille des blés	3	Nombre maximum de chanteurs le 5/07
F11	Râle d'eau	>4	
F16	Poule d'eau	0-1	
F17	Foulque macroule	0-2	Œufs prédatés trouvés
R02	Locustelle lusciniôïde	0-1	1 chanteur timide le 23/03 sur secteur 2009, mais pas de recherche ultérieure
R05	Phragmite des joncs	40-50	Estimation/ maximum de 47 chanteurs le 19/04, puis 30 le 3/06 et encore 35 le 5/07

Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
N06	Alouette des champs	1	Chanteur de mars à avril
P05a	Bergeronnette flavéole	0	
U06	Bruant des roseaux	>40	Estimation/ maximum de 33 chanteurs/couples le 3/06
S11	Cisticole des joncs	1	En août
R03	Locustelle tachetée	4 à 6	Maximum de 6 chanteurs le 19/04
S12	Pouillot fitis	1 à 2	Chanteurs en avril et mai
R08	Rousserolle effarvatte	1	Chanteur
Q01	Traquet tarier	0	

- **La Caraculée :**

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
G14	Courlis cendré	1 à 2	Couples

Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
N06	Alouette des champs	1	Chanteur
U06	Bruant des roseaux	2	Chanteurs
P03	Pipit farlouse	2	Chanteurs

- **L'Ermitage :**

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
R05	Phragmite des joncs	2	Chanteurs le 6/05

Autres espèces			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
Q01	Traquet tarier	1	Chanteur le 6/05
U06	Bruant des roseaux	2	Chanteurs le 6/05

- **Colombières**

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
F11	Râle d'eau	1	Chanteur le 19/04.

Busard des roseaux*Réserve GONm de Pénême***Montmartin-en-Graignes/ Réserve GONm de Pénême, site 1, D543**

Mâle	Très coloré		
Femelle	Épaulettes très marquées		
Dates extrêmes	15 mars	21 juin	
Milieu	Prairie de fauche, fauchée en 2009		
Observations	Le 15 mars, parade du mâle. Couple le 18 mars. Mâle en parade le 23 mars. Couple en vol avec parade du mâle le 13 avril. Le 19 avril, la femelle décolle des parcelles du nord du canal Vire-Taute et se pose dans les saules (cantonnement effectif). Sur ce site, couple le 6 mai et femelle avec proie le 18 mai. Mâle en chasse peu active au sud le 19 mai et le 3 juin, puis vu en vol le 21 juin au nord du canal sans comportement territorial : 1h30 de présence sur le site ce jour là ne donne aucun indice ni aucune alarme et une recherche aléatoire du nid ne donne rien non plus. Rien en juillet.		
Conclusion	Échec au stade de l'incubation probablement. 2 ^e année consécutive d'échec sur cette réserve avec une baisse significative du nombre de couple par ailleurs.		

*Réserve GONm du Cap***Montmartin-en-Graignes/ Réserve GONm du Cap, site est F403**

Mâle	Coloré		
Femelle	Épaulettes peu marquées		
Dates extrêmes	4 mars	21 juin	
Milieu	Prairie de fauche, non fauchée en 2009		
Observations	Le 4 mars, mâle en vol. Le 15 mars, mâle posé sur le piquet au bord de la parcelle, et femelle posée au sol. Le 23 mars, femelle en vol et 2 mâles décollent de la parcelle suit à la course de trois sangliers. Le 1 ^{er} avril, femelle posée sur le piquet puis mâle posé au sol à proximité. Le 19 avril, mâle posé sur le piquet. Le 6 mai, le mâle parade activement très haut. Le 3 juin, mâle en vol, puis se pose, levé plus tard, mais n'émet aucun cri d'alarme. Le 21 juin le mâle se pose sur le piquet, pas revu ensuite. Rien en juillet		
Conclusion	Échec au stade de l'incubation ? La présence de sanglier en début de saison peut être une des causes. Aucun succès sur cette réserve depuis 2005.		

Montmartin-en-Graignes/ Réserve GONm du Cap, site Ouest F87

Mâle	Traces sombres sur le gris du dessus des ailes et queue brune	
Femelle	Épaulettes marquées	
Dates extrêmes	1 ^{er} avril	21 juin
Milieu	Prairie de fauche, non fauchée en 2009	
Observations	Le 1 ^{er} avril, le mâle se pose puis repart : la femelle décolle et se pose sur le piquet ; mâle ensuite en transport de matériaux, puis plus tard en parade et se pose à nouveau sur la parcelle. Le 19 avril, au lever du jour, un oiseau en vol. Le 6 mai, couple en vol après un passage de proie. Le 3 juin, le mâle se pose, plus tard arrive avec une proie, la femelle décolle alors, le mâle pose la proie et va se poser plus loin : le mâle décolle à l'arrivée de l'observateur et la femelle est levée sur un « reposoir » où se trouve de nombreux restes de poissons ; à proximité plusieurs reposoirs avec des restes... Le couple n'alarme à aucun moment. Le 21 juin, le mâle se pose, reste longtemps et est levé sur le même reposoir que l'autre fois ; la femelle n'est pas observée. Rien en juillet.	
Conclusion	Échec au stade de l'incubation ? Aucun succès sur cette réserve depuis 2005.	

Importance des réserves dans la réussite des tentatives de nidification.

Les réserves du GONm ont une nouvelle fois démontré leur importance pour la fixation des couples de busard des roseaux en abritant 3 couples (contre 4 en 2009) sur les 13 recensés à l'échelle du territoire du PNR (soit 23 % de la population du PNR). Mais, contrairement au schéma des années précédentes, où le taux de réussite était généralement plus fort sur ces espaces protégés, 2010 reste une année à part, les couples ayant tous échoué. Cependant cette année l'échec est général dans la vallée de la Taute. Si la présence de sangliers en début de saison peut en partie expliquer au moins un échec sur la réserve de Cap, l'échec à nouveau rencontré sur Pénème reste énigmatique. La fauche des parcelles durant l'été 2010 a été complète sur la Réserve du Cap, et beaucoup plus importante (seulement deux parcelles non fauchées sur une vingtaine) sur la réserve de Pénème. Nous verrons si la fauche quasi générale des parcelles en réserve aura un effet positif sur les busards en 2011.

Tableau I : Bilan des couples et des jeunes de busard des roseaux sur les réserves du GONm et sur le territoire du PNR depuis 1998.

Années	Cap		Pénème		Colomb14		Total réserves		Total PNR		% réserves 50 /PNR	
	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes
1998	1	0	1	2			2	2	10	12	20%	17%
1999	3	9	2	4	1	3	6	16	15	28	40%	57%
2000	2	3 ?	2	3 ?	1	0	5	6	12	24	42%	25%
2001	2	2	2	3	1	1	5	6	13	13	38%	46%
2002	1	2	2	2	1	0	4	4	8	11	50%	36%
2003	2	5	1	3	1	0	4	8	13	18/21	31%	40%
2004	3	7	1	0			4	7	13	20	31%	35%
2005	3	2	1	2			4	4	14	13	28%	31%
2006	1	0	3	8			4	8	13	28	31%	28%
2007	1	0	3	8			4	8	14	20	28%	40%
2008			5 ¹	3			5	3	14/15	7	34%	43%
2009	1	0	3	0			4	0	16	19	25%	0%
2010	2	0	1	0			3	0	13	5	23%	0%
Total	22	27	27	35	5	4	54	72	169	221	33 %	33 %

¹ Pour la première fois en 2008, un couple est cantonné sur la réserve des Prés de Rotz.

Busard cendré
Réserve GONm du Cap

Montmartin-en-Graignes/ Réserve GONm du Cap, site 1, F89

Mâle	Phase claire		
Femelle	Phase normale		
Dates extrêmes	19 avril		août
Milieu	Prairie de fauche, fauchée en 2009		
1^{er} œuf pondu	9 mai	et nombre d'œufs	4
1^{er} poussin éclos	12 juin	et nombre de jeunes nés	4
Date du baguage	-	et nombre de jeunes bagués	-
Date d'envol	12-15 juillet	et nombre de jeunes envolés	4
Observations	<p>Le 19 avril, mâle en vol au lever du jour dans la brume à l'ouest avec des petits cris, puis ¾ d'heure après un posé à l'est (le même ?). Le 6 mai matin : 2 couples sur la parcelle F89 fauchée en 2009 : passage de proie pour un couple, la femelle se pose à deux endroits distincts de quelques mètres, puis une seconde femelle apparaît et se pose à un de ces endroits et se fait alors attaquer par le couple ; puis un second mâle arrive en vol, s'en suit une dispute des 4 oiseaux. Le 3 juin, nid contenant 4 œufs, la femelle quittant le nid au dernier moment ; 2 passages de proies en 1 heure. Même jour, un mâle en chasse sur la réserve des Prés et Pénème. Le 21 juin, le nid contient 3 jeunes de 10 jours pour le plus âgé et 5 jours pour le moins développé, le 4^e jeune étant probablement mieux caché ; 2 passages de proies en 45 minutes. Le 5 juillet, 4 jeunes de 20-25 jours au nid. Le 13 juillet : 1 jeune volant, 1 posé près du nid s'envole et les 2 autres près du nid proches de l'envol.</p>		
Conclusion	Succès, 4 jeunes à l'envol.		

Montmartin-en-Graignes/ Réserve GONm du Cap, site 2, F87 Nord-ouest

Mâle	Phase claire		
Femelle	Phase normale		
Dates extrêmes	19 avril		août
Milieu	Prairie de fauche, fauchée en 2009		
1^{er} œuf pondu	22 mai	et nombre d'œufs	3
1^{er} poussin éclos	24 juin	et nombre de jeunes nés	3
Date du baguage	-	et nombre de jeunes bagués	-
Date d'envol	25-28 juillet	et nombre de jeunes envolés	3
Observations	<p>Le 19 avril, un mâle posé à l'est et un 2^{ème} mâle ou même mâle vu à l'ouest avant. Le 6 mai matin : 2 couples sur la parcelle F89, passage de proie pour le couple 1, puis la femelle 1 se pose à deux endroits distincts de quelques mètres, puis femelle 2 apparaît et se pose à un de ces endroits et se fait alors attaquer par le couple ; puis le mâle 2 arrive, s'en suit une dispute des 4 oiseaux. Le 21 juin : 2^{ème} mâle présent au niveau du site 1 puis découverte finalement du 2^{ème} nid au nord-ouest : la femelle couve 3 œufs. Le 5 juillet : femelle au nid avec 3 jeunes de 10-12 jours. Le 13 juillet : 3 jeunes de 18-20 jours. Le 26 juillet, nid contenant un jeune quasi volant, un autre volant, le 3^{ème} devant déjà voler.</p>		
Conclusion	Succès, 4 jeunes à l'envol.		

En août les jeunes des deux familles seront observées plusieurs fois, voici le détail de ces observations :

Dates	Nombre d'oiseaux	Détails
8 août 2010	9	2 familles au dortoir (couple et 3 juvéniles se couchent au nord de la parcelle F88, puis l'autre couple et 2+ juvéniles se couchent sur la partie nord ouest de la F87).
11 août 2010	4	4 juvéniles ensembles volent au niveau de la F87. 4 5
13 août 2010	4	Une femelle nourrit 3 juvéniles.
15 août 2010	5	Couple et 3 juvéniles.
17 août 2010	5	Couple et 3 juvéniles.
18 août 2010	2	Deux mâles.
20 août 2010	2	Un mâle et un jeune.
26 août 2010	1	Un jeune.

Tableau II : Bilan des couples et des jeunes de busard cendré sur les réserves du GONm et sur le territoire du PNR depuis 1999.

Années	Cap		Pénème		Colomb14		Total réserves		Total PNR		% réserves 50 /PNR	
	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes	Couples	Jeunes
(1996)					(1)	(+)	(1)					
1999	1	3					1	3	5	5	20%	60%
2000	2	6					2	6	5	13	40%	46%
2001	2	4					2	4	4	6	50%	67%
2002	3	6					3	6	5	7	60%	86%
2003	2	8					2	8	5	17	40%	47%
2004	2	0					2	0	4	6	50%	0%
2005	1M						0	0	2	0	0%	/
2006			1	2			1	2	4	9	25%	22%
2007			1	2			1	2	1	2	100%	100%
			1M									
2008			1	0			1	0	1	0	100%	/
			1M									
2009	1	2					1	2	1-2	2	100%	100%
2010	2	7					2	7	2	7	100%	100%
Total	15	36	3	4	(1)		18	40	39-40	74	46 %	54 %
							(+1)					

Commentaires et analyse

Après la persistance de trois années consécutives de présence d'un seul couple nicheur certain, ce qui était particulièrement inquiétant pour l'avenir de cette espèce sur le territoire du PNR, l'arrivée d'un second couple sur la réserve GONm du Cap est un soulagement, événement d'autant plus important que la productivité a été excellente, les deux couples donnant 7 jeunes à l'envol (maximum connu depuis 2006) : en terme de productivité, c'est tout simplement la meilleure année depuis le début du suivi en 1991. L'autre point positif est, comme en 2009, la présence de l'espèce en période favorable sur Auvers et Appeville.

Conclusion

Si 2010 est une bonne année comparée aux trois années précédentes, le busard cendré reste un nicheur très rare sur le territoire du Parc. Les réserves du GONm montrent une nouvelle fois leur importance pour l'espèce, en fixant 100 % des couples depuis 2007 : 5 nidifications pour 11 jeunes à l'envol ces 4 dernières années. Le site est d'ailleurs en 2010 le seul connu dans le

département de la Manche, le couple de la Hague ayant apparemment disparu (Purenne, obs. pers.). C'est par ailleurs actuellement le seul site de reproduction de Normandie en milieu naturel. L'intérêt patrimonial est ici considérable.

Busard Saint-Martin

Aucun couple n'a niché sur les marais du PNR et donc sur les réserves du GONm. Les quelques observations effectuées se rapportent à des oiseaux erratiques sans aucun cantonnement caractérisé.

2. Oiseaux en période internuptiale (en nombre d'individus sauf indication contraire) :

- Les prés de Rotz :

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
B05a	Grande aigrette	1	1			12/11, 28/01 et 2/02
B06	Aigrette garzette			1		6/05.
C02a	Cygne de Bewick		2			Nouveauté. Le 28/01, 1 ad. avec 1 1 ^{er} hiver, accompagné par une bernache du Canada
E14	Busard des roseaux	x	x	x	x	Au dortoir le 27/10
E15	Busard Saint-Martin			1		15/03
E19	Faucon pèlerin			2 à 3		1 le 15/03 et 2 le 23/03.

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
B04	Héron cendré	x	3	x	x	Maximum le 28/01.
B02	Grand cormoran	x	2			28/01
F16	Poule d'eau		1			28/01
G10	Bécassine des marais	>40	5	>70		Effectifs cumulés en stationnement post et pré, 5 le 28/01.
G02	Vanneau huppé		300			Maximum le 28/01.
H04	Chevalier aboyeur			1		19/04
J11	Mouette rieuse	120	400			12/11 et 28/01.

Autres espèces						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
C05b	Bernache du Canada		1			Nouveauté. 28/01, avec les cygnes.
P03	Pipit farlouse	15				Effectif maximum le 12/11.
Q03	Traquet motteux	4				Cumulé en septembre

- Pénème :

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
B05a	Grande aigrette	1				15/03
B06	Aigrette garzette	2				Octobre
E14	Busard des roseaux	7	x	x	x	Au dortoir le 27/10
E15	Busard Saint-Martin	2	1	1		2 au dortoir le 27/10/ 28/01 et 15/03.
E19	Faucon pèlerin			1		15/03

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
F11	Râle d'eau	5				27/10
B02	Grand cormoran	12	2	6	6	Dortoir/reposoir : octobre, janvier, et mars à juin
G10	Bécassine des marais	>75	6	>50		Effectifs cumulés en stationnement post et pré, 6 le 28/01.
G02	Vanneau huppé		30			Maximum le 2/02
J11	Mouette rieuse		300			Maximum le 2/02

Autres espèces						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
P03	Pipit farlouse	20				Effectif maximum le 21/10
P04	Pipit spioncelle		1			16/02
V09	Pie bavarde	8				Au dortoir le 27/10

- Les Défends :

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
B05a	Grande aigrette	2	1	7		21/10,4/11,4/02,15/03 (effectif record)
B06	Aigrette garzette			5		23/03.
B11	Cigogne blanche				2	Présence régulière du couple nichant à proximité
E14	Busard des roseaux	x	x	x	x	Présence régulière en chasse
E19	Faucon pèlerin			1		15/03.
M05	Martin-pêcheur d'Europe		1			2/02.

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
B04	Héron cendré	x	x	x	x	Présence régulière, maximum de 3.
A08	Grèbe castagneux	2				4/11.
C07	Tadorne de belon			6		Maximum de 3 couples le 23/03.
F16	Poule d'eau		1			8/12.
G10	Bécassine des marais	>8	3	1		
G02	Vanneau huppé	200	150	100		4/11, 28/01, 15/03.
H12	Bécasseau variable		350	300		28/01 et 15/03.
J11	Mouette rieuse	x	100			28/01.

Autres espèces						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
C05b	Bernache du Canada		1			Nouveauté. 28/01, avec les cygnes.
P03	Pipit farlouse			15		Effectif maximum le 8/04.
Q03	Traquet motteux			2		Le 8/04.
V05	Étourneau sansonnet	150	x			Maximum le 4/11.
V15	Corneille noire			50		Maximum le 1/04.

- Le Cap:

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
B05	Héron pourpré	4				Max. cumulé 1 les 21/09, 28/07, 8/08 et 11/08
B05a	Grande aigrette	1	2			21/10, 2/01
B06	Aigrette garzette	1				
E14	Busard des roseaux	4	x	x	x	4 au dortoir le 28/10, 2 le 8/08
E15	Busard Saint-Martin	3				1 les 15, 23/03 et 19/08
Q12	Gorgebleue à miroir	2				Nouveauté. Captures les 14 et 19/08
M05	Martin-pêcheur d'Europe	2				10/09
R06	Phragmite aquatique	14				Nouveauté. Captures (1 le 12/08, 6 le 16, 1 les 18 et 19, 5 le 20/08)

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux

Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
F11	Râle d'eau	2				28/10
E07	Buse variable				16	Se nourrissent de tipules au sol et en vol
E20	Faucon hobereau				2	Deux se nourrissant de tipules
F16	Poule d'eau		2			28/01
G10	Bécassine des marais	>60	10	>50		Effectifs cumulés
G12	Bécassine sourde	1				21/10
H02	Chevalier gambette	3				19/08
H04	Chevalier aboyeur	1				19/08
H05	Chevalier culblanc	1				19/08
R05	Phragmite des joncs	250				Capturés entre le 11 et le 20/08

Autres espèces

Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
P03	Pipit farlouse	30				Effectif maximum le 21/10
P04	Pipit spioncelle		1			16/02
Q01	Traquet tarier	8				Capturés (3 le 12/08, 4 le 13 et 1 le 14/08)
Q02	Traquet pâtre	2	1			12/11 et 28/01
R03	Locustelle tachetée	13				Capturés (4 le 12/08, 1 le 13, 2 le 14, 3 le 16, 1 les 17, 18 et 19/08)
R08	Rousserolle effarvate	2				Capturés (1 les 14 et 16/08)
U06	Bruant des roseaux	94				Capturés entre les 11 et 20/08.

- Colombières :

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux

Code	Espèce	Effectif				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
E14	Busard des roseaux		1			Au dortoir le 19/01.

Bilan de l'opération ACROLA :



14 phragmites aquatiques, dont 11 sur l'unité acrola, ont été capturés sur les réserves du GONm lors de l'opération de capture menée du 12 au 20/08/10: l'indice acrola est de 6,55 et l'indice des captures des *Acrocephalus* de 3,82. Ces deux indices sont les plus forts enregistrés en France en l'état actuel des connaissances. En tout 404 oiseaux ont été capturés (contrôles compris) : dont 391 bagués et 13 contrôles dont un belge.

Baguage :

14 phragmites aquatiques,
249 phragmites des joncs,
2 rousserolles effarvates,
1 bouscarle de Cetti,
13 locustelles tachetées,
2 bergeronnettes printanières,
2 gorgebleues à miroir,
8 tariers des prés,
95 bruants des roseaux,
3 verdiers,
1 merle noir,
1 hirondelle de cheminée.

C. Hélie du CFEN est venue pour caractériser le milieu où les captures de phragmites aquatiques ont été réalisées. Son rapport est disponible au local du GONm (Hélie C., 2010). L'organisation de captures sur une plus grande période et sur le même site en 2011 (tout le mois d'août) est en cours. Il est prévu d'organiser des captures sur Pénème qui possède des milieux très similaires au Cap au niveau de la placette d'étrépage.



Figure 6 : Zone de capture sur la réserve du Cap.

Un article est paru dans la presse de la Manche le 6 septembre 2010 suite à ces résultats particulièrement encourageants.

2012 ZWIEFF

Saint-Pierre-du-Mont (C01)

Nom de la réserve : SAINT-PIERRE-DU-MONT

Code : C01

Statut de la réserve : Convention avec des propriétaires privés

Linéaire de côte : environ 1 km

Nom du conservateur : Gilbert Vimard

Nom du salarié : Régis Purenne

Commune : Saint-Pierre-du-Mont

• **Administration**

La mise en place du comité de pilotage de la ZPS « Falaise du Bessin occidental » a eu lieu lors d'une réunion à la sous-préfecture de Bayeux le 15/12/09. Le GONm, opérateur désigné pour la rédaction du document d'objectifs, a organisé une première réunion du groupe de travail le 10/06/10.

Les travaux de confortement de la Pointe du Hoc ont été évoqués le 23/01/10 lors d'une réunion à la sous-préfecture de Bayeux rassemblant le sous-préfet, les élus, les diverses administrations, l'ABMC (gestionnaire du site), la société GTS (en charge des travaux) et les associations de protection de la nature. Le conservateur de la Réserve, représentant le GONm, a rappelé l'appartenance du site à la ZPS « Falaise du Bessin occidental » ainsi que la proximité de la réserve de Saint-Pierre-du-Mont ; la prise en compte des périodes de nidification des oiseaux pour le démarrage des travaux a été obtenue. Les participants à cette réunion ont pu visiter le chantier le 21/04/10 ; à cette occasion une visite de la réserve a été effectuée avec le maire de Saint-Pierre-du-Mont, le conservateur et le chargé de mission Protection du GONm.

• **Activités humaines et dérangements**

Les activités, parfois bruyantes, du chantier de confortement de la Pointe-du-Hoc n'ont pas eu d'impact sur la nidification des oiseaux de la réserve. Les habituels dérangements ont été constatés avec l'envol des cormorans et d'une partie des mouettes tridactyles lors du passage à faible altitude de divers aéronefs (ULM, hélicoptères, etc.) et les alarmes répétées du couple de faucon pèlerin engendrées par la présence humaine en haut (promeneurs) et en bas (pêcheurs) de falaise.

• **Animations**

Il n'y a pas eu d'animation sur la réserve au cours de la période considérée.

• **Intérêt patrimonial de la réserve**

Aucune trace d'activité de sangliers en haut de falaise n'a été relevée cette année.

La présence du phoque veau marin en mer devant la réserve est régulière.

- **Intérêt ornithologique**

1. **Oiseaux nicheurs** (en nombre de couples sauf indication contraire) :

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
E19	Faucon pèlerin	1	Élève 2 jeunes

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux			
Code	Espèce	Effectif	Commentaires
A15	Fulmar boréal	21	= SAO (sites apparemment occupés)
B03	Cormoran huppé	5	
J07	Goéland argenté	15	
J15	Mouette tridactyle	1094	= NAO (nids apparemment occupés)

Faucon pèlerin

Le couple, qui fréquente la réserve toute l'année, a niché sur le même site qu'en 2009 et a mené deux jeunes à l'envol.

- 27/03 et 05/04/10 : femelle en position d'incubation sur l'aire
- 21/04/10 : femelle allongée sur l'aire, mâle en falaise à proximité, pas d'alarme.
- 03/05/10 : femelle sur son aire, pas de pulli visibles.
- 17/05/10 : 2 pullis d'environ deux semaines visibles sur l'aire avec la femelle, pas d'alarme.
- 30/04/05 : les deux pullis seuls sur l'aire, mâle et femelle perchés en falaise à proximité, pas d'alarme.
- 05/06/10 : les deux pullis sans duvet sur l'aire.
- 12 et 14/06/10 : les deux pullis non volants sur l'aire, forte alarme du couple provoquée par la présence d'un pêcheur à la ligne sur la platier à l'aplomb de l'aire.
- 20/06/10 : aire désertée, un jeune en vol et la femelle avec une proie (pigeon).
- 28/06/10 : le couple et un jeune en falaise, la femelle s'envole en alarmant.
- 03/07/10 : dernière observation d'un jeune perché sur la falaise.

Fulmar boréal

Les premiers retours sont constatés le 21/11/09 avec 1 oiseau en vol devant la falaise de Saint-Pierre-du-Mont. Le nombre de fulmars augmente régulièrement pour atteindre un maximum de 24 individus, dont 14 en falaise, le 15/02/10. L'effectif semble diminuer en avril (19 individus pour 11 sites le 05/04/10) et mai (15 individus pour 6 sites le 17/05/10) mais le dénombrement exhaustif en bas de falaise du 12/06/10 révélera la présence de 21 sites (SAO) soit une hausse de 75 % par rapport à 2009. Ces 21 sites représentent 20 % des 107 SAO de l'ensemble de la ZPS. Seulement 2 pulli seront dénombrés sur la réserve le 08/08/10. Un dernier jeune non-volant est observé en falaise à l'est de la Grande Crique le 16/08/10. On notera la présence en février (le 16/02) et en mars d'un oiseau de forme sombre (déjà observé début avril 2009), son absence après le 08/04/10 semble indiquer qu'il s'agit d'un individu non reproducteur.

Cormoran huppé

La réserve de Saint-Pierre-du-Mont accueille la totalité de la population nicheuse de la ZPS. Le dénombrement du 12/06/10 indiquera la présence d'au moins 5 couples mais la date de recensement est tardive pour l'espèce comme le révèle la présence de 19 juvéniles volants en falaise le même jour.

Grand cormoran

Toujours pas de nidification constatée.

Goéland brun

Le déclin de l'espèce sur l'ensemble de la ZPS (2 couples en 2010 pour 7 en 2009) est confirmé sur la réserve par l'absence de nidification en 2010 (1 couple en 2008 et 2009).

Goéland argenté

Chute du nombre de nicheurs sur la réserve et l'ensemble de la ZPS avec respectivement 15 et 120 couples dénombrés en juin 2010 soit une baisse de 32 % pour la réserve et 22 % pour la ZPS par rapport à 2009.

Mouette tridactyle

Un premier radeau de 42 individus est noté à proximité de la falaise de la réserve le 01/02/10. Les mouettes commencent à occuper la paroi dès le mois de mars avec environ 400 individus en falaise le 05/03/10. Les traditionnels va et viens entre la mer et la falaise sont constatés en avril et en mai (1 000 à 1 300 oiseaux). Les rechargements des nids et les premiers accouplements sont constatés à partir du début du mois de mai. Le 17/05/10 la majorité des nids sont rechargés avec des algues et des herbes collectées sur les corniches herbeuses. Les premières pontes sont détectées le 30/05/10 et les premiers pulli le 12/06/10 lors du dénombrement exhaustif en bas de falaise. Ce dénombrement indiquera la présence de 1 094 nids élaborés soit une baisse de 8 % de l'effectif dénombré en 2009. Ce déclin est constaté sur l'ensemble de la ZPS puisque la colonie d'Englesqueville-la-Percée perd 13 % de son effectif nicheur avec 333 nids dénombrés le 14/06/10 pour 385 en 2009.

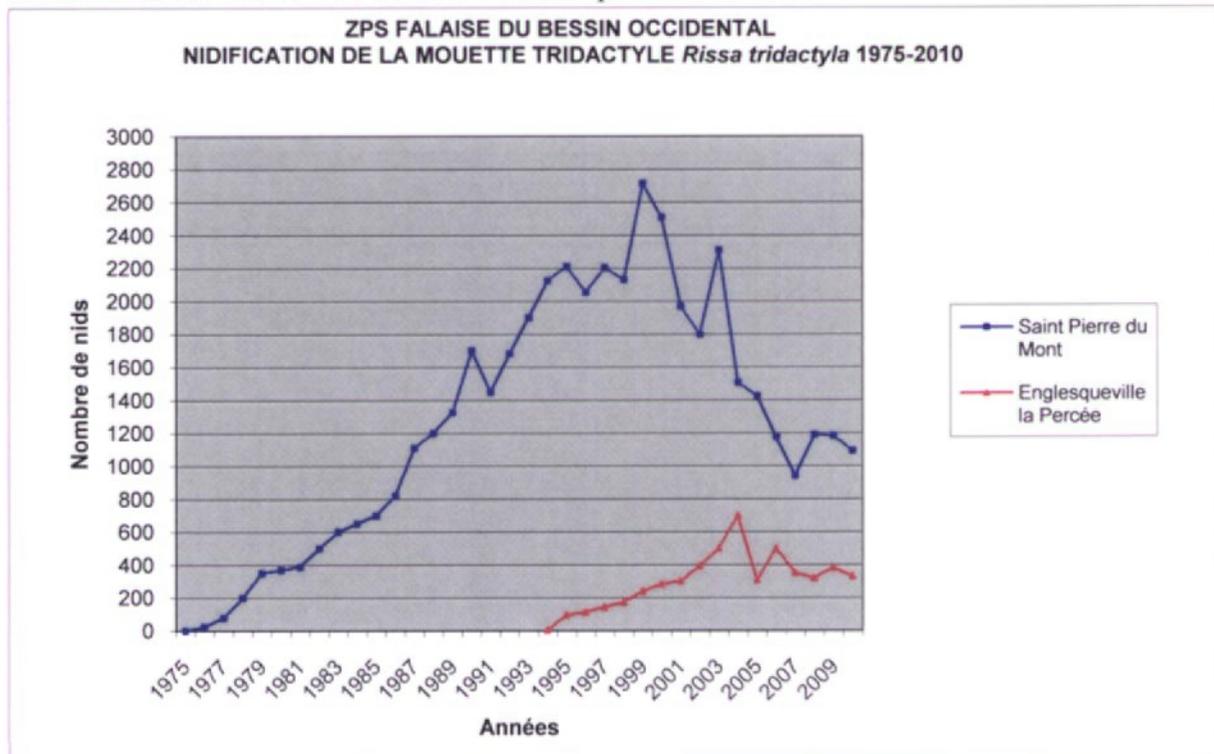


Figure 1 : Évolution de la nidification de la mouette tridactyle sur la ZPS Falaises du Bessin occidental.

Le 10/07/10 tous les stades de la nidification sont observés avec des nids en cours de rechargement, des œufs, des poussins de quelques jours à 3 semaines. Le 08/08/10 un adulte est retrouvé mort, pendu au bout d'une ligne de pêche coincée dans la paroi de la Grande Crique. Après la présence d'une trentaine d'oiseaux en falaise le 22/08/10, la désertion de la colonie sera constatée le 28/08/10.

2. Oiseaux en période internuptiale (en nombre d'individus sauf indication contraire) :

Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif (individus)				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
A01	Plongeon arctique		10			
A03	Plongeon catmarin		1 à 5			
E19	Faucon pèlerin		2 à 4 (couple + jeunes)			

Espèces migratrices concernées par l'article 4.2 de la Directive Oiseaux						
Code	Espèce	Effectif (individus)				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
A04	Grèbe huppé		2 à 8			
A15	Fulmar boréal		24 maxi			Premiers retours le 21/11/09
B02	Grand cormoran		30 à 71			
B03	Cormoran huppé		12 à 26			
J15	Mouette tridactyle		46			Premiers retours le 23/01/10
K11	Pingouin torda	8				
K13	Guillemot de Troil	1	2			

Autres espèces						
Code	Espèce	Effectif (individus)				Commentaires
		Migration post-nuptiale	Hivernage	Migration pré-nuptiale	Estivage	
K31	PINGMOT	10				

Plongeon arctique

Un groupe de 10 oiseaux est noté en vol local et/ou posé en mer le 01/02/10.

Plongeon catmarin

Un groupe de 5 individus en vol local et/ou posé en mer est observé le 01/02/10.

Faucon pèlerin

Présence du couple pendant toute la période internuptiale.

Grèbe huppé

Un groupe de maximum 8 individus est noté devant la réserve le 27/03/10.

Fulmar boréal

L'effectif maximal est constaté le 15/02/10 avec 14 oiseaux en falaise et 10 sur la mer.

Grand cormoran

Avec un effectif maximal de 71 oiseaux dénombrés le 23/01/10, la réserve accueille 60 % de l'effectif total hivernant de la ZPS. On notera, le 30/05/10 la présence en falaise d'un jeune individu porteur de bagues colorées et codées originaire des Iles Chausey.

Cormoran huppé

Contrairement aux années précédentes le dortoir de Saint-Pierre-du-Mont n'a pas accueilli l'ensemble de l'effectif hivernant de la ZPS. Ainsi, le 23/01/10, 26 cormorans huppés sont recensés sur la réserve, 11 sur le secteur de Louvières (Bec du Mont) et 1 sur le secteur de Cricqueville.

Mouette tridactyle

Une donnée d'hivernage (ou de retour) avec 46 oiseaux en mer devant la réserve le 23/01/10.

Pingouin torda

Une donnée de 8 individus en mer le 21/11/09. Pas de donnée d'hivernage.

Guillemot de Troil

Un individu en mer le 21/11/10 et 2 le 23/01/10.

« Pingmot »

Un groupe de 10 individus est noté en mer le 21/11/10. Pas de donnée d'hivernage.

Observateurs ayant participé aux recensements : G. Vimard, R. Purenne & F. Jeanne.